

relations

DÉCEMBRE 1980

LE SYNODE



1981: RAPATRIEMENT ET "CONSCRIPTION"

SOMMAIRE

DÉCEMBRE 1980

vol. 40 no 465

- Irénée DESROCHERS Une unanimité existe contre la «conscription» de 1981 323

FACE À L'ACTUALITÉ

- Ronald Reagan: inquiétudes et paradoxes (L.B.). Se battre pour demeurer dans son quartier (J.F.). Le RCM et les Alouettes (N.A.). Appui unanime aux travailleurs de Marine (H.L.). Le baptême par étapes (G.P.). 325

LE SYNODE

- Albert BEAUDRY Rome, les évêques et les familles 329
- George Basil HUME La vision du Cardinal 331
- Raymond BOURGAULT Le pari des évêques canadiens 335
- Jacques CHÊNEVERT Le synode à la lumière d'un colloque 337
- Jacques RACINE Vers une théologie positive du mariage 339

CHRONIQUES

- Raymond BOURGAULT Maria Chapdelaine démystifiée? 341
- Diane ALMÉRAS Folie de poète 343
- Axel MAUGEY *Starmania*: un goût profond pour la désespérance 344
- Jean-René ÉTHIER *Mon Oncle d'Amérique* ou le piège à rats 345
- Fernand JUTRAS «Voilà le signe qui vous est donné»... 347
- PÊLE-MÊLE 348
- Tables de l'année 350

RELATIONS

revue du mois publiée sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus

DIRECTEUR
Albert Beaudry.

CONSEIL DE DIRECTION
Jean-Louis D'Aragon, Jean-Paul Rouleau, Jacques St-Aubin, Roger Sylvestre.

COMITÉ DE RÉDACTION
Albert Beaudry, Raymond Bourgault, Ginette Boyer, assistante à la rédaction, Jacques Chênevert, Irénée Desrochers, Denis Lalonde, Roger Marcotte, Luis Morfin, Guy Païement, Robert Toupin.

ILLUSTRATIONS **PHOTOS**
Jean Villemaire. Paul Hamel.

GRAPHISTE
Dominique Desmarais.

ADMINISTRATION
Maurice Ruest.

ABONNEMENTS
Hélène Desmarais.

DISTRIBUTION:
Diffusion parallèle
1667, Amherst, Mtl, H2L 3L4.

Relations est une publication des Éditions Bellarmin.

Prix de l'abonnement: \$10 par année.
Le numéro: \$1.

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans le *Répertoire analytique d'articles de revue du Québec* (RADAR) de la Bibliothèque nationale du Québec, dans l'Index analytique de périodiques de langue française (PERIODEX), dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

On peut se procurer le microfilm des années complètes de *Relations* en s'adressant à *University Microfilms*, Ann Arbor, Michigan 48106 U.S.A.
ISSN 0034-3781

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0143.

BUREAUX 8100 boul. St-Laurent, Montréal,
H2P 2L9; tél.: (514) 387-2541.

UNE UNANIMITÉ EXISTE CONTRE LA "CONSCRIPTION" DE 1981

par Irénée Desrochers

Contre la volonté de tous les partis politiques de l'Assemblée nationale du Québec, et celle de la majorité des provinces, Ottawa veut faire la "conscription" en *imposant* (c'est concrètement le sens de sa démarche unilatérale) une constitution, son embryon. Cette démarche veut arracher ou voler au peuple du Québec l'exercice pratique d'un droit moral, absolument fondamental et premier même à l'intérieur d'un système fédératif: celui de disposer lui-même de son avenir, en acceptant ou refusant pour des motifs raisonnables, parmi des formules qui sont toutes fédératives, telle ou telle formule en particulier.

L'ère de l'impérialisme n'est pas encore révolue. Le jeu de la "couronne" fédérale, ou du fédéralisme couronné, dure ici depuis plus d'un siècle; il s'est pourtant légèrement modifié, l'initiative ou l'influence prépondérante passant progressivement de la couronne de Londres à celle d'Ottawa. Il est temps que les Canadiens fassent eux-mêmes entièrement, ici dans leur propre pays, tous les *amendements* à une loi aussi fondamentale que leur constitution. Il est grand temps qu'en cela le Canada devienne à l'intérieur de ses frontières un pays adulte vraiment libre.

Lord Durham, on ne peut mieux intentionné, soucieux de protéger les intérêts de la "couronne", conçut l'Acte d'Union de 1841 qui a commencé de minoriser le Québec dans un Haut et un Bas Canada unis... "Lord" Trudeau, non moins bien intentionné, soucieux de travailler aux intérêts de "l'unité" du Canada, engendre l'Acte de 1981, basé sur un projet de résolution sur la constitution présenté à la Chambre des communes le 6 octobre, pour forger un nouveau Canada "uni" orienté par cette tendance vers un régime en pratique unitaire.

Les "mesures de guerre" de 1980-81

Tout un arsenal de mesures fédérales constitue les "mesures de guerre" de 1980-81. Un geste unilatéral du gouvernement fédéral est d'abord posé, que seul le vestige d'un cadre colonialiste peut concrètement rendre possible. De plus, en évitant de commencer par demander lui-même un avis à la Cour suprême du Canada, le fédéral garde le plus de cartes possible dans son jeu politique. Le coup s'appuie sur une tactique de précipitation qui imposera des "clôtures" forcées à la Chambre des communes, au Sénat et au Comité mixte spécial sur la constitution. Ceci, après une conférence fédérale-provinciale constitutionnelle, en septembre, dont Ottawa s'est empressé de faire jouer l'échec en sa faveur, un échec que bien des gens (surtout après la fuite des deux

documents secrets) le soupçonnent d'avoir lui-même provoqué. La canonnade d'une intense campagne de "publicité" fédérale est prévue pour 1981. La guerre aux provinces est déclarée.

Pour circonvenir le pouvoir des législatures provinciales, pouvoir légitime selon l'esprit de la constitution actuelle du Canada et une règle bien établie, qui exigent en une matière comme celle du choix particulier d'une *formule* d'amendement le consentement de toutes les provinces, un premier référendum national (art. 38) est déjà suspendu comme une épée de Damoclès sur la tête des adversaires du projet du Premier ministre.

Ce référendum de l'article 38, après une trêve de deux ans pendant laquelle continuerait de s'appliquer la formule actuelle de l'unanimité (art. 33), mettrait aux voix, au besoin, deux ou trois formules d'amendement:

(1) la formule de Victoria amendée (art. 42,1), exigeant une majorité des votants mais d'une majorité des provinces ainsi définie: la majorité dans chacune des quatre régions du pays, l'Ontario, le Québec et selon certaines modalités deux provinces de l'Atlantique et deux de l'Ouest;

(2) une formule (art. 38,1) qui pourraient proposer — si elles réussissent à s'entendre, à travers le barrage que l'artillerie fédérale voudra sans doute alors ériger — huit provinces représentant au moins 80% de la population de toutes les provinces du pays;

(3) une autre formule "éventuelle" (art. 38,3a), non définie d'avance, que le fédéral se réserve au besoin le pouvoir d'inventer.

On remarquera que le gouvernement fédéral garde le contrôle de deux des trois formules possibles; mais, de plus, on retiendra que, si huit provinces représentant 80% de la population n'arrivaient pas à s'entendre dans les deux ans suivant le rapatriement, Ottawa jouirait alors du pouvoir d'imposer *automatiquement* (c'est le sens de l'art. 37) sa formule de Victoria amendée.

Enfin, le résultat de ce premier référendum historique, dont la "réglementation" tout entière dépendra uniquement du fédéral (art. 40), sera calculé à la majorité simple des votants (art. 39) de tout le Canada pris comme un bloc monolithique; à une majorité simple de ce type, tout simplement, sans la moindre protection pour aucune des provinces comme telles, le Québec pas plus que les autres, bien qu'elles soient elles-mêmes les États-membres fondateurs de cette fédération toujours actuellement existante; même pas un minimum tel que l'offrirait la formule de Victoria elle-même. Remarquons-le bien, ce premier référendum qui porte sur le choix de la formule d'amendement ne doit pas être confondu avec les référé-

rendums subséquents portant sur des projets d'amendements particuliers, et dont nous allons maintenant parler.

Dans un régime prétendument fédéral, dans lequel sont censés s'équilibrer deux ordres de gouvernements, chacun également souverain dans sa compétence, d'autres référendums nationaux (des engins de guerre permanents, ceux-là) sont encore prévus à l'article 42, pour amender la constitution en passant par-dessus le pouvoir légitime des législatures provinciales, qui restent pourtant dans le régime fédéral actuel l'une des voix du "peuple" lui-même.

Ces référendums, toujours réglementés par le fédéral seul (art. 46), pourraient s'appuyer en plus — par une décision unilatérale de la Chambre des communes — sur la suppression du pouvoir de veto du Sénat (art. 44).

Toutes ces "mesures de guerre", Ottawa veut les mettre définitivement en place par le truchement du parlement britannique. Le pouvoir impérial d'Ottawa a même commencé à les utiliser, car "l'insurrection" de plusieurs provinces et de l'opposition à l'intérieur du parlement fédéral (c'est-à-dire l'opération normale de la démocratie fédéraliste elle-même) n'est pas seulement "appréhendue", la guerre aux provinces est déjà en cours. Dès le début de cette bataille politique, la "conscription" fait partie de la stratégie fédérale et certains politologues sont déjà prêts à dire que le Maréchal d'Ottawa l'emportera et finira par dicter, au Québec entre autres, les conditions de l'armistice qui forcera les provinces à rendre les armes pour bien longtemps. Dans le Temple de l'Histoire, le "héros" de cette guerre aura mérité, pensent ses troupes, une couronne de laurier.

Unanimité à l'Assemblée nationale

Mais le Québec ne se laissera pas dicter sans mot dire les termes de sa reddition. Contre la conscription de 1981 se dresse l'unanimité de tous les partis politiques de l'Assemblée nationale (une seule voix discordante: celle du député indépendant du West Island, William F. Shaw). Madame Solange Chaput-Rolland l'a bien dit: "Ce n'est pas l'unanimité des partis politiques du Québec contre le rapatriement qui est en cause dans le présent débat. Cette unanimité est acquise."¹

Sans doute, les manchettes des journaux lancent-elles qu'il n'y a pas d'unanimité à l'Assemblée nationale sur la motion contre le projet d'Ottawa. À un certain niveau, c'est vrai: motions, amendements et sous-amendements ne passent pas à l'unanimité. Mais, de fait, il existe entre tous les partis un commun dénominateur extrêmement important que les désaccords partisans ont malheureusement tendance à voiler. C'est dire que les militants libéraux et les partisans du "non" au référendum du 20 mai peuvent appuyer ce minimum, cette base commune présentée par le Parti libéral du Québec et son chef.²

Sur le caractère unilatéral de la *démarche* du gouvernement fédéral, Monsieur Ryan (même s'il exprime son accord avec plus d'un élément de *contenu* dans le projet constitutionnel) s'est prononcé sans détour: cette démarche est pour lui "incorrecte et inacceptable". "Contraire à l'esprit du fédéralisme", l'opération mise en route par Ottawa constitue un accroc "grave" aux principes qui sous-tendent le régime fédéral canadien. À cause de la manière de procéder du fédéral, le projet est devenu "absolument irréaliste et contraire au bon sens". À telle enseigne que le chef de l'opposition à Québec invite les législateurs britanniques à le rejeter: "les Anglais", esti-

me-t-il, devraient eux-mêmes reconnaître qu'ils "n'ont pas d'affaire là-dedans".

Plus précisément, le 12 novembre à l'Assemblée nationale, le chef du PLQ formulait clairement cinq "compromis" que le gouvernement fédéral devrait accepter:

- (1) revenir à la règle du bilatéralisme;
- (2) abandonner complètement le principe d'un référendum plus ou moins permanent, tel que décrit à l'article 42 du projet fédéral, parce qu'il permettrait à Ottawa de court-circuiter les législatures provinciales (contrairement à la nature du fédéralisme);
- (3) attendre que les tribunaux canadiens se soient prononcés sur le projet fédéral avant de le soumettre au parlement britannique;
- (4) engager de nouvelles négociations avec les provinces pour aborder, entre autres, la question de l'enchâssement des droits fondamentaux et des droits linguistiques et, en cas d'échec sur ce point des négociations, restreindre au seul niveau fédéral l'application de ces droits;
- (5) dans le cadre de ces négociations, en arriver à un accord sur le mécanisme démocratique à appliquer pour choisir telle ou telle formule d'amendement. Ceci suppose (après une transition de deux ou trois ans pendant laquelle continuerait de prévaloir la règle actuelle de l'unanimité) que, au cas où le fédéral et les provinces ne s'entendraient pas sur une formule d'amendement plus souple, il y aurait un appel au peuple pour trancher le débat. Cependant, demande Monsieur Ryan, ce référendum ne devrait pas être imposé unilatéralement par Ottawa, mais approuvé conjointement par toutes les parties.

C'est le fameux premier référendum national, celui de l'article 38, servant à fixer le choix d'une *formule permanente* d'amendement, qui est ici en cause. Dans la logique de son compromis (1), axé sur la règle du bilatéralisme, Monsieur Ryan n'accepte pas que l'article 38 soit imposé de manière unilatérale. Cette position est cohérente avec ce qu'il a souvent affirmé de l'acceptation de la formule d'amendement elle-même. "Pas de rapatriement sans accord de *tous* les gouvernements, et quant au moment et quant à la formule d'amendement."³

Suite à la 349

1. *Le Devoir*, 14 novembre 1980, p. 10.
2. La position du P.L.Q. et de Monsieur Ryan se retrouve principalement dans le témoignage important du chef du parti à la Commission parlementaire de l'Assemblée nationale sur la constitution, le 14 août (témoignage qui reprend longuement les résolutions du congrès général du P.L.Q., fin février, et celles du conseil général du P.L.Q. de juillet); dans les résolutions du caucus des députés libéraux tenu à Lachute, le 24 août, et la déclaration de Monsieur Ryan à cette occasion; dans le contenu de la conférence de presse qu'il accordait le 3 octobre; dans ses affirmations au cours de la récente campagne des quatre élections partielles; dans les positions qu'il a définies à l'Assemblée nationale les 11 et 12 novembre, surtout quand il a indiqué les cinq compromis qu'il demande à Monsieur Trudeau d'accepter.
3. Commission parlementaire, 14 août 1980, p. 72.



RONALD REAGAN: INQUIÉTUDES ET PARADOXES

Un journaliste de la chaîne de télévision C.B.S. rendait compte du triomphe de M. Ronald Reagan en soulignant la capacité du Président-élu d'allier un langage dur à une apparence sympathique. L'ancien gouverneur de la Californie a exprimé à satiété dans ses discours son intention de renforcer la puissance militaire des États-Unis. Mais contrairement à M. Goldwater, il y a seize ans (magistralement défait), il savait arborer un sourire «bon enfant» qui donnait confiance à l'Américain moyen. Quand il s'affichait, en réponse aux attaques de M. Carter, comme un champion de la paix, des millions d'Américains le croyaient.

Pourtant, pris à la lettre, le programme de M. Reagan est extrêmement dangereux pour le monde. Rien de bon ne saurait provenir, par exemple, d'une ambition américaine de supériorité nucléaire. Mais il faut se souvenir que M. Nixon parlait lui aussi de «supériorité nucléaire» en 1968, pour retraiter ensuite vers la «suffisance» et ouvrir plus tard toutes grandes les portes de la détente.

C'est Nixon le dur qui jeta les bases d'une diplomatie sino-américaine tout en poursuivant un rapprochement avec l'Union soviétique. Entre-temps, bien sûr, le Cambodge était bombardé, le tiers monde mis à l'écart et le gouvernement du Chili déstabilisé. Mais la politique étrangère de Nixon valait bien celle de ses prédécesseurs.

Reculant encore dans le passé, souvenons-nous des déclarations foudroyantes de John Foster Dulles. En 1952, l'Amérique était traversée comme aujourd'hui par une vague de conservatisme: c'était l'époque où triomphait le triste sénateur républicain Joseph McCarthy. Eisenhower apparaissait comme le garant de la force militaire américaine et Dulles s'engageait à poursuivre les Soviétiques jusqu'en Europe de l'Est. L'administration américaine des années '50 n'a pourtant pas bougé. Elle a commis bien des gaucheries mais, dans l'ensemble, elle n'a pas effrayé outre mesure.

Il est donc permis d'espérer que M. Reagan, en dépit de tout ce qu'il représente et laisse présager, pourra se montrer plus conciliant qu'on ne le croit. En tout cas, fort d'une victoire éclatante et pressé de restaurer le caractère bipartisan de la politique étrangère américaine, il aura toute la latitude voulue pour retraiter vers des positions plus raisonnables. Les électeurs oublient vite les grandes promesses, surtout quand elles paraissent aussi chargées de dynamite que celles de M. Reagan.

Mais il faut souligner deux aspects plus inquiétants de la situation. D'abord, M. Reagan, comme M. Carter en 1976, doit une partie de son succès à sa «candeur»

politique: il pouvait se vanter d'être un non initié des milieux politiques de la capitale. Paradoxalement, cette lacune est toujours bien vue des électeurs américains. Toutefois, à une époque où la politique étrangère devient extrêmement complexe, on frémit de voir à la tête d'une super-puissance un novice (à 69 ans, par surcroît!) des affaires internationales qui entretient une vision dangereusement simpliste du rôle de son pays dans le monde. Ensuite, et cela est plus grave encore, le Congrès américain semble en voie de renoncer à tous les pouvoirs qu'il s'était donnés pour tempérer les initiatives trop aventureuses de la Maison blanche. Les grands artisans de la résistance du Congrès aux aventures militaires, MM. Church, McGovern, Culvert et autres ont été évincés du Sénat par des adeptes de la méthode forte. Non seulement le futur Président républicain ne devra-t-il plus affronter une majorité démocrate au Sénat (comme c'était le cas pour Eisenhower et Nixon), au surplus, la nouvelle majorité est républicaine de droite. Même les Républicains modérés (tels M. Javits, de New-York, qui a été défait) ne font plus le poids. M. Charles Percy, un rare survivant de ce groupe, deviendra probablement le président de l'influent Comité sénatorial sur les affaires étrangères, mais il sera soumis aux fortes pressions de ses collègues archi-conservateurs. Et que penser d'un Goldwater à la tête du comité chargé de surveiller les opérations de la C.I.A.? La leçon du Vietnam aura été vite oubliée.

Il n'y a pas là en soi, de quoi réjouir les Canadiens; il serait étonnant que les relations canado-américaines s'en portent mieux. Il est vrai que le contentieux entre les deux États est constitué, en grande partie, de questions techniques et régionales qui ne relèvent guère des grandes politiques élaborées à Washington. Mais un certain nombre d'éléments laissent présager des affrontements entre les deux pays et, par conséquent (c'est là le bon côté de la médaille) la résurgence du nationalisme canadien.

D'abord, la nouvelle administration sera marquée au coin d'un nouveau nationalisme américain. Cela pourrait avoir pour effet de fouetter la fierté canadienne,

Le dossier sur les transnationales est toujours en préparation. Nous regrettons de devoir en retarder la publication.

comme ce fut le cas en 1971, au moment où M. Nixon décréta une surtaxe sur les importations. Ensuite, il semble bien qu'il y ait peu de gens, parmi ces Républicains de droite, qui connaissent le Canada, et encore moins qui s'y intéressent. Ajoutez à cela que M. Trudeau est à la recherche d'une cause qui lui permette de mieux défendre sa conception du fédéralisme canadien. Enfin, si le Premier ministre reçoit l'appui du Nouveau Parti démocratique dans sa politique centraliste, il

aura contracté des dettes à l'endroit d'un parti qui favorise toujours une politique plus dure à l'endroit des États-Unis. Si toutes ces hypothèses allaient se réaliser, M. Reagan aurait contribué à l'unité canadienne bien plus efficacement que les bonnes paroles de M. Carter!

Louis Balthazar

le 17 novembre 1980

Université Laval

SE BATTRE POUR DEMEURER DANS SON QUARTIER

«Des quartiers où nous pourrions rester» c'est ainsi que s'intitule la campagne que le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain) tenait du 23 septembre au 29 novembre 80 dans l'ensemble du Québec, particulièrement dans les quartiers défavorisés des grandes villes. Le FRAPRU est un regroupement né en 1978 d'un colloque qui rassemblait des groupes populaires luttant, chacun dans leur quartier, contre les P.A.Q. (programme d'amélioration de quartier). Depuis deux ans, ces groupes ont élaboré des revendications communes, basées sur la réflexion et les luttes menées par chacun d'eux. Ces revendications se regroupent sous trois grands thèmes autour desquels la campagne de sensibilisation est articulée:

- le maintien de la population résidente;
- la conservation du stock de logements à bas loyer;
- des rénovations aux conditions des résidents.

Pour le maintien de la population résidente. Depuis 1965, les quartiers populaires des grandes villes se sont vidés de deux manières. D'abord, il y a eu les grandes rénovations-bulldozers: la Petite-Bourgogne à Montréal, la capitale nationale à Hull, la colline parlementaire et l'autoroute Dufferin à Québec. Face à ce premier type de rénovation, des groupes populaires nombreux se sont levés. À partir de 1973, les gouvernements modifient leurs interventions. Apparaissent les programmes d'amélioration de quartier (PAQ) et de restauration des logements (PAREL). Avec plus de subtilité, ces programmes provoquent toujours l'exode des résidents. Après enquête, le Comité des citoyens du quartier St-Sauveur constatait que 40% des locataires de logements restaurés avaient quitté le quartier. Cette proportion atteignait jusqu'à 75% dans le cas de restaurations majeures (plus de \$10 000 par logement).

C'est pourquoi la revendication fondamentale du FRAPRU est celle du maintien de la population résidente. Au moment où les vieux quartiers redeviennent intéressants soit par nostalgie du «patrimoine», par leur proximité des lieux de travail (compte tenu de la hausse du coût de l'énergie) ou par l'amélioration des services communautaires, il importe de défendre le droit de la population de n'en pas être évincée par des hausses exorbitantes.

Pour la préservation du stock de logements à bas loyer. Les démolitions dont il a été question plus haut contribuaient à la disparition pure et simple du stock de logements. Dans ces quartiers cependant, on assiste

aussi à une disparition sélective des loyers les plus bas suite aux démolitions, aux incendies, aux abandons, aux subdivisions des grands logements familiaux en petits logements et à des changements de fonction du bâtiment (commerce, entrepôt). Cette sélection s'effectue également par des hausses de loyer imputables à des transactions immobilières, à des hausses d'évaluation foncière dues aux restaurations et aux rénovations elles-mêmes. C'est pourquoi, en vue de protéger ce stock, le FRAPRU réclame des mesures pour récupérer les maisons placardées et favoriser les coopératives d'habitation qui créent des logements à bas loyer tout en les restaurant. Le FRAPRU préconise également la poursuite du programme H.L.M. (habitations à loyer modique) sur les terrains rendus vacants et désire un code du logement qui permette de maintenir les bâtisses en bon état, de façon à régler définitivement la situation difficile dans laquelle se trouvent des milliers de citoyens.

Pour des rénovations aux conditions des résidents.

La rénovation est nécessaire et inévitable à cause de l'état actuel de certains quartiers. La population la réclame mais il est nécessaire que cette population ait son mot à dire sur la façon dont elle se fera, et puisse en déterminer les conditions. Ainsi, les locataires d'une maison à rénover doivent pouvoir négocier cette restauration et ses conséquences. Il est inacceptable qu'elle se fasse à coup d'évictions et de remplacements de population, les plus défavorisés étant les premières victimes de la restauration du «taudis» dans lequel ils ont dû vivre à la grande satisfaction du propriétaire qui n'aurait pu le louer à d'autres.

Dans le texte du jugement rendu par un administrateur de la Régie des loyers dans un cas d'éviction pour restauration, on pouvait lire: «... s'il s'agissait d'un industriel ou d'un cultivateur qui doit rénover son entrepôt ou son étable, nous croyons que les techniciens, les architectes, les gestionnaires et même les financiers consultés auraient incité le propriétaire à prévoir le coût temporaire de déménagement et de réinstallation soit de sa marchandise soit de ses animaux. Il est dommage que ce minimum de précaution n'ait pas été pris pour les gens.» En effet, les programmes en question ne le prévoient pas. Cet «oubli» indique bien l'évolution de l'idée du droit au logement dans l'esprit des administrateurs de l'État.

En fin de compte, la lutte du FRAPRU fait simplement valoir le droit d'avoir un toit sur la tête.

Jacques Fiset
du FRAPRU

LE RCM ET LES ALOUETTES

Il n'est pas facile d'intéresser les Montréalais à la défense de leurs propres intérêts. La participation des citoyens à la vie municipale vole encore plus bas que la cote de popularité des Alouettes. Mais comment des partisans du Canadien ou des Expos s'intéresseraient-ils aux «ligues mineures» de la politique municipale?

«Rien n'a changé à Montréal en dépit des lois provinciales visant à démocratiser la procédure à l'Hôtel de Ville».

Michael Fainstat, l'une des deux voix de l'Opposition au conseil municipal de la métropole et le seul conseiller élu du Regroupement des citoyens de Montréal (RCM) entend proposer «des stratégies pour une administration démocratique à Montréal». Il s'adresse aux 275 membres de son parti venus participer, les 24 et 25 octobre, à deux journées de congrès à l'Université du Québec.

Évidemment, le conseiller du RCM en a long à dire sur le conflit d'intérêts qui guette le maire de Montréal, leader du Parti civique, lorsqu'il préside les délibérations du Conseil municipal; sur le peu d'attention prêtée par les autorités municipales aux protestations des groupes de citoyens, défenseurs du patrimoine ou de l'environnement, dans l'affaire du boisé du domaine Saint-Sulpice; sur le maintien en opération de l'incinérateur Des Carrières à proximité de quartiers densément peuplés; sur la circulation dans les zones résidentielles, sur la carence endémique de logements à prix modique, sur l'offre de subventions par le gouvernement du Québec d'une piste cyclable dans l'axe nord-sud de l'Île, offre déclinée par la Ville.

Mais il insiste particulièrement sur la façon dont la Ville contourne la Loi 105. Celle-ci oblige les administrateurs municipaux à répondre aux questions que leur soumettent les citoyens. Alors que la procédure prévue par la Loi veut que le greffier inscrive au Livre toutes les questions déposées par écrit, un Règlement de la Ville

de Montréal oblige le greffier à soumettre les questions reçues au maire ou au président du Conseil exécutif, qui jugent de leur "recevabilité": seules les questions "reçues" par les hautes autorités de Montréal sont inscrites au Livre.

À l'encontre de cette tendance gestionnaire, le RCM veut appuyer son projet de démocratisation de la vie politique municipale sur quatre grands objectifs:

a) création de commissions municipales permanentes, spécialisées par secteurs d'activités, à l'image des commissions parlementaires de l'Assemblée nationale: ces commissions seraient chargées de préparer les projets de règlement et d'établir les prévisions budgétaires dans ces divers secteurs;

b) participation aux délibérations du conseil municipal de groupes de citoyens ou d'associations intéressées à la politique de la Ville;

c) mise sur pied d'une procédure de consultation de la population locale pour tout projet de modification du zonage, d'aménagement ou d'utilisation du sol;

d) reconnaissance des droits des partis d'opposition.

Plus de soixante-dix organismes d'action sociale et politique avaient été invités au congrès. Ce doit être, en effet, pour le RCM une priorité que de promouvoir un regroupement aussi large que possible des citoyens soucieux de démocratie municipale. Il lui faut pour cela résoudre ses conflits internes, opérer un rapprochement et conclure une entente avec le Groupe d'action municipale, regagner l'appui des organismes populaires et des citoyens politiquement engagés.

Le défi est urgent. Personne à l'heure actuelle, n'est mieux en mesure de défendre la démocratie sur la scène municipale montréalaise. Il est considérable. Les Montréalais ne «se déplaceront» que pour une performance «professionnelle».

Nadia Azer

APPUI UNANIME AUX TRAVAILLEURS DE MARINE

DOCUMENT

Appel à toute la population. Les prêtres et les laïcs du Conseil de la zone pastorale Sorel-Tracy se disent unanimement solidaires des 1500 travailleurs mis à pied à la section navale de Marine. Ces mises à pied affectent directement un millier de familles et menaceraient plus de deux autres milliers d'emplois dans la région.

La très grande majorité des travailleurs mis à pied ne sont pas reclassés ou engagés ailleurs et ne le seront pas facilement à cause du taux élevé de chômage qui sévit ici comme ailleurs. Un bon nombre d'entre eux n'auront pour partage que le bien-être social car leurs prestations d'assurance-chômage seront bientôt épuisées.

Nous ne pouvons pas rester indifférents au sort de ces travailleurs qui ont acquis jusqu'à 30 ans et plus d'expérience ou d'ancienneté et qui ne peuvent que difficilement se trouver un emploi stable à cause de leur âge. La majorité d'entre eux sont les gagne-pain de leur foyer.

À nos yeux, il est très important de rappeler que la plus grande force des travailleurs de Marine pour régler le problème de leur mise à pied, c'est leur solidarité. Rien ne pourra résister à leur détermination de mener une action énergique pour mettre du pain sur la table de leur épouse ou de leurs enfants. Chacun d'eux doit résister à la tentation de vouloir se sortir seul d'une telle situation. La solidarité devient pour eux une charité en-

vers chacun de leurs compagnons de labeur.

Non seulement ceux qui sont en chômage doivent-ils être solidaires entre eux, mais ceux qui ont conservé leur emploi jusqu'ici doivent aussi être solidaires de ceux qui ont été mis à pied. Grâce à cette solidarité, tous ont plus de chance ou de conserver leur emploi ou de le recouvrer. Le Christ Jésus, qui n'est pas indifférent au sort des travailleurs, mais qui est, au contraire, très présent à ces événements, demande ce geste évangélique de solidarité et de libération.

Nous souhaitons aux travailleurs de Marine une rencontre fructueuse avec le Ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, monsieur Herb Gray, auprès duquel ils veulent faire valoir les arguments développés dans un document dont nous avons pris connaissance et que la direction de Marine a appuyé auprès du gouvernement fédéral.

Ce gouvernement ainsi que le gouvernement provincial ont chacun un rôle social indispensable à jouer dans ce très grave problème. Nous pourrions souhaiter, entre autres, que notre pays ait une politique plus cohérente pour notre industrie et notre commerce maritimes: seulement 1 % des 120 millions de tonnes de biens produits au Canada et exportés par voie d'eau le sont par des navires canadiens. Le Canada subit une sortie

de fonds de trois milliards de dollars, soit le tiers de notre déficit au compte des services (cf. la revue *Commerce*, citée par monsieur Yvon Beaudry, dans *La Voix métropolitaine* du 18 septembre 1979). De plus, seulement 30% des 185 navires canadiens qui naviguaient sur les océans en 1979 ont été construits au Canada.

Nous espérons que la direction de Marine continue résolument ses démarches auprès de nos gouvernements. Nous sommes certains aussi que nos journaux locaux, notre radio, notre télévision locale, nos commerçants ainsi que les autres organismes sociaux useront de tout le poids de leur influence respective et communautaire pour déclencher ce mouvement régional qui nous sauvera d'une récession économique désastreuse.

Nous avons assez confiance en vous tous pour lancer à toute la population de Sorel-Tracy et des environs cet appel à la solidarité civile et chrétienne en accord avec le désir de Dieu qui nous répète «j'ai vu, j'ai vu la misère de mon peuple...» (Exode 3,7).

Henri Laplume

Président du Conseil de la zone pastorale
Sorel-Tracy

LE BAPTÊME PAR ÉTAPES

Depuis dix ans, le nombre d'enfants non baptisés n'a cessé de croître à Montréal. Quand ces enfants arrivent à l'école primaire, certains demandent à être baptisés et à participer à l'eucharistie avec les autres. Une telle demande exige alors une réponse neuve. Il n'est pas suffisant de s'en remettre à la catéchèse scolaire et au bon vouloir des parents: "ce serait oublier que le contexte culturel dans lequel nous vivons ne porte pas l'enfant à la foi, de sorte qu'il ne suffit plus, pour faire de lui un croyant, de le baptiser et de l'enseigner sur les vérités de la foi. Il faut, en outre, lui assurer un milieu de formation, adapté à son âge, au sein duquel il pourra se préparer au baptême par une maturation progressive de sa foi, une démarche authentique de conversion et un apprentissage véritable de la vie chrétienne"¹. En conséquence, le catéchuménat de Montréal a proposé, au début de cette année scolaire, un guide pour "le baptême des enfants en âge de scolarité". Prenant appui sur le nouveau rituel approuvé par les évêques de la Commission internationale francophone, en 1976, les responsables diocésains proposent une démarche en quatre étapes, échelonnée sur une couple d'années. Ces étapes, soulignons-le, ne sont pas seulement des *préparations* au sacrement: elles en sont plutôt le *déploiement* dans le temps.

Ce qui frappe donc, dans ce rituel et dans le guide de discernement pastoral qui l'accompagne, c'est le souci de garantir la vérité de la démarche de foi chez l'enfant, la nécessité d'assurer la présence d'un groupe capable

de porter l'enfant dans sa découverte de l'Evangile et surtout une façon de comprendre le sacrement comme l'expression progressive et communautaire d'une réponse de foi.

Une telle approche me paraît rejoindre les meilleures intuitions de plusieurs pasteurs qui, depuis certaines années, voient trop bien les limites d'une pratique quasi "automatique" du baptême des petits enfants. Mais, dans la plupart des cas, les rencontres préparatoires ne sont pas comprises comme le début du sacrement et, souvent, la célébration du baptême signifie, pratiquement, la fin d'une démarche pourtant bien amorcée. Il n'existe pas, en effet, de pastorale post-baptismale un peu consistante qui pourrait être cohérente avec ce qui a été commencé avant le baptême. L'initiative du catéchuménat de Montréal questionne ainsi toute la pastorale actuelle du baptême en lui révélant ses *absences*. Elle ébranle aussi bien la pastorale scolaire des sacrements, qui souffre des mêmes fixations sur le temps juridique des sacrements. Elle ouvre la voie à une réflexion neuve sur d'autres sacrements, comme celui du mariage, par exemple, qui pourrait peut-être être échelonné dans le temps sur plusieurs années. Ce qui pourrait débloquent bien des questions. En somme, c'est une vision renouvelée de la communauté de foi, engagée dans une histoire qui lui échappe, qui est ici proposée. Ces nouveaux jeunes baptisés de sept à douze ans réussiront-ils à interpeller la pratique de leurs aînés? Personne ne peut encore le dire. Mais c'est à suivre.

1. *Rituel du baptême des enfants en âge de scolarité*, Chalet-Tardy, 1977, p. 9.

Guy Paiement
Centre St-Pierre

LES ÉVÊQUES ET LES FAMILLES

par **Albert Beaudry**

Les uns se disent déçus du synode; les autres se scandalisent du scandale des premiers. Mais pourquoi le synode ne marche-t-il pas? Pas seulement à cause de la difficulté des problèmes de la famille. L'un des principaux enjeux de cette assemblée du synode, la première célébrée sous le pontificat de Jean-Paul II, était d'ordre ecclésiologique. En d'autres mots, les problèmes des évêques (partage des pouvoirs et modèle pastoral) y ont pris au moins autant de place que ceux des familles.

L'auteur, présent à Rome pour toute la durée du synode, a pu suivre de l'intérieur les grandes étapes des travaux de l'assemblée.

"C'est quand je suis faible que je suis fort", écrivait saint Paul pour expliquer les tensions, les difficultés et la fécondité à long terme de son effort apostolique. Touchés par le Christ, nous nous sentons plus ou moins responsables de communiquer une bonne nouvelle, un message de lumière, d'espérance et de libération, susceptible de rejoindre au plus intime de leur mystère ceux qui aspirent à donner un sens à leur vie; ce message libérateur, nous le portons tous en des vases d'argile qui risquent d'en voiler l'éclat et d'en ternir la transparence; c'est pourtant de ce pauvre conducteur que se sert le Seigneur pour irradier son Esprit et fonder l'Église.

Au terme d'un synode où la lourdeur de l'appareil institutionnel semble avoir pesé gravement sur la mission évangélisatrice, au point de paraître compromettre la

"crédibilité" de l'Église et son aptitude à entrer en dialogue avec le monde d'aujourd'hui, les mots de l'Apôtre nous incitent à regarder ce curieux événement en face, avec lucidité mais aussi avec patience.

Sans prétendre porter un jugement global sur une assemblée aussi complexe et dont les travaux ne sont encore que très partiellement publiés, prenons le temps d'examiner les principales causes de déception et d'entrevoir aussi, malgré tout, quelques jalons positifs placés ici et là sur la route de l'Église.

Nous examinerons donc le mode de fonctionnement du synode et sa procédure déconcertante, avant d'identifier une difficulté plus fondamentale au niveau de la conception même de la vie de l'Église et de la responsabilité de ses pasteurs.

1) Le fonctionnement du synode

Le synode, quel curieux événement! "Pour moi, affirmait le cardinal Carter à son retour de Rome, le vrai travail du synode se fait avant le synode, et après le synode... car le vrai travail s'accomplit (auprès des fidèles) dans les paroisses et dans les diocèses."¹ Sans doute, mais ce moment de concertation internationale, cette tribune où les évêques interviennent collégialement pour conseiller le pape ont aussi une certaine importance: surtout à l'heure où le successeur de Pierre semble vouloir assumer un leadership plus voyant...

Curieux événement, qui laisse un goût amer dans la conscience de ceux qui ont voulu s'y intéresser. Je pense aux journalistes que le Bureau de presse du Vatican continue de traiter comme des écoliers dissipés: on leur mesure l'information à la manière d'une récompense, sans paraître comprendre que le "secret" des affaires vaticanes favorise bien plus le marché noir de l'anecdote (les fuites, les confidences, les rumeurs) que la qualité de l'information. Je pense également aux familles chrétiennes que plusieurs conférences épiscopales avaient eu soin de consulter et qui espéraient voir abordés par les pasteurs de l'Église catholique les problèmes, les défis et les valeurs de leur vie familiale.

Mais en fait — et les évêques français n'ont pas hésité à le reconnaître publiquement — les véritables urgences familiales, comme par exemple les conflits exacerbés entre parents et grands adolescents, n'ont guère été évoqués. On a finalement très peu parlé des enfants, de la paternité, de la maternité, de l'éducation, qui constituent pourtant l'essentiel de la vocation familiale et des ambiguïtés du vécu parental et filial.² Pour reprendre les propos d'un théologien qui a suivi de l'extérieur les travaux de l'assemblée synodale, les évêques se sont davantage attachés au couple qu'à la famille; ils ont davantage examiné le lien matrimonial que le vécu conjugal. Ce glissement du plan proprement pastoral vers des considérations doctrinales et même juridiques n'a pas peu contribué à ce que l'archevêque de Toronto a pu appeler *l'échec* du synode.

"Nous avons échoué"

"We failed", devait dire le cardinal Carter en conférence de presse, le 24 octobre. Nous n'avons pas réussi à parler un langage qui rejoigne l'expérience humaine. Il ne s'agissait pas là d'une réaction isolée, commandée par l'émotion d'un seul participant fatigué ou déçu. Ce disant, l'archevêque de Toronto expliquait à la presse les

1. Interview accordée à Denise Faille, et diffusée dans le cadre de l'émission «Présent (National)» au réseau français de Radio-Canada, le 7 novembre dernier.

2. «Le goût de vivre», message publié par les évêques français délégués au synode, le 25 octobre 1980, soit le jour même de la clôture solennelle du synode.

raisons qui ont conduit toute la délégation canadienne à publier son propre "message aux familles", démarquant ainsi sa propre position par rapport à la position synodale.³

Qu'est-ce qui n'a pas marché? Pourquoi cet événement est-il encore une fois l'occasion de commentaires désabusés et de prises de distance critique?

Au cours des dernières séances de travail en assemblée plénière, les évêques ont été invités par le secrétaire général (Mgr Tomko) à formuler des suggestions quant au thème du prochain synode. À la suite de recommandations plus "classiques" (les jeunes, la réforme liturgique, le sacrement de Pénitence, l'inculturation, l'unité des chrétiens), Mgr MacNeil, archevêque d'Edmonton et président de la CECC, a proposé à ses collègues de faire le point sur "la fonction épiscopale et la collégialité".

C'était mettre le doigt sur les deux grands problèmes qui ont marqué le synode: l'exercice de la collégialité et la fonction pastorale du Magistère.

Du Concile au synode

"Le synode n'est pas l'organisme dont avait rêvé le Concile Vatican II lorsqu'il parlait de collégialité et de responsabilité." Le verdict est sans appel, et c'est encore le cardinal Carter qui le prononce: "simple organisme consultatif, il n'a aucun pouvoir décisionnel: il n'a pas de dents".⁴

Non seulement le synode est-il un simple "conseil" dont le pape, en principe du moins, reste parfaitement libre de retenir ou non les avis, de publier ou non les recommandations, mais la façon de travailler du synode donne prise à l'idée qu'il aurait été *domestiqué* par les bureaux romains, et en particulier par le *Secrétariat général* qui prépare et complète ses travaux entre les assemblées triennales.

Même si chaque évêque, dans son diocèse, occupe une fonction de leadership et exerce des responsabilités de "permanent" au service de son Église, il n'en demeure pas moins que face au Secrétariat du synode, il devient un membre de "la base", qui dépend des services que lui offrent les permanents, et de l'orientation que ceux-ci veulent bien donner à ses recommandations.

Les mécanismes de préparation de l'assemblée synodale et la procédure qui en régit les délibérations accentuent cette situation de dépendance. En effet, tous les documents de travail (en ce cas, les «Lineamenta» et l'«Instrumentum laboris») sont produits à Rome. Les observations diverses des Conférences épiscopales ne sont pas communiquées aux autres épiscopats: elles sont simplement fondues dans un nouveau texte qui est censé tenir compte des recommandations et des critiques reçues de la périphérie.

Quant à la procédure suivie au cours de ce mois de travail, elle déroute plus d'un observateur habitué aux assemblées parlementaires. Dans la Salle du synode nous sommes loin du Code Morin et de l'éthique des assemblées délibérantes. Bien sûr, il n'y a pas de recette ma-

gique pour faire travailler efficacement une assemblée de plus de deux cents membres; mais voilà que pour en arriver à *produire*, en moins de quatre semaines, les documents qui attesteront le travail accompli par les délégués, on dispense l'assemblée synodale de *fonctionner comme assemblée*.

Le synode apprivoisé

Comme assemblée, le synode semble incapable d'initiative. Dès l'ouverture de ses travaux, il accepte d'emblée (sans discuter) de préparer un message final et de soumettre au pape une liste de propositions. Il n'est pas sûr que cet ordre du jour aille de soi. En 1971, par exemple, le synode avait élaboré directement ses propres déclarations: il en émergea un texte sur la justice dans le monde qui reste l'un des plus forts documents de l'après-Concile. En 1974, la discussion et partant la rédaction des textes avaient abouti à une impasse, les approches des deux rapporteurs s'avérant inconciliables: on a donc décidé de rédiger en catastrophe un Message aux fidèles et de remettre au pape une liste de points à l'étude. Faute de mieux. De toute évidence, cet expédient est devenu la règle en 1980. Le synode, même comme simple conseil, renonce à parler publiquement. Le Message, rédigé hâtivement, et amputé plus qu'amendé par les remaniements opérés suite au premier tour de scrutin, n'exprime pas les ouvertures pastorales ni les lignes de recherche les plus importantes portées par les recommandations. D'où la situation inconfortable des évêques, qui, de retour à la maison, avouent: le message n'a rien de vraiment neuf, l'essentiel de nos travaux se trouve condensé dans les quarante-trois propositions remises au Saint Père... mais elles sont secrètes!

Peut-être les évêques auraient-ils dû prendre le temps de se demander, dès le début de leurs travaux, si cette formule d'un Message sommaire doublé de propositions secrètes leur convenait bien. Mais personne ne s'est levé dans l'assemblée pour remettre en question l'ordre du jour bien huilé prévu par les "permanents". Tout le contraire, en somme, de ce qui s'était passé au Concile...

Ce court-circuit dans l'ordre du jour s'est largement repercuté dans les délibérations elles-mêmes. Réunie pour entendre lire des interventions précédemment déposées au Secrétariat ou pour écouter les rapports circonstanciés des préfets des dicastères de la Curie, l'assemblée plénière n'avait pas d'espace où discuter soit les propositions, soit le contenu du Message, soit le libellé des amendements. Les "propositions", rédigées par le secrétariat spécial à partir des cent-quarante-neuf recommandations formulées par les onze groupes linguistiques, ont été remises aux Pères du synode *en même temps que la première version du Message*. Les évêques disposaient tout au plus d'une demi-journée (un après-midi et une soirée) pour réagir aux 56 textes soumis au vote (50 votes portant sur les propositions, et 6 sur le Message, aucun ne couvrant le Message comme tout). En quelques heures, il fallait prendre connaissance des textes, les étudier et formuler des amendements, bref aller au plus

Suite à la page 332

3. Voir à ce sujet l'article de Raymond Bourgault.

4. Conférence de presse donnée conjointement par les quatre évêques canadiens délégués au synode, le 24 octobre dernier, à la Casa internazionale del Clero (Rome).

La vision du Cardinal

Synode et pèlerins

Intervention du Cardinal George Basil Hume, archevêque de Westminster.

Je ne parlerai ici qu'en mon nom propre. J'ai écouté un grand nombre d'interventions avec beaucoup d'attention et d'intérêt... Enfin, pas tout à fait: il me faut bien avouer qu'à un moment ou l'autre je me suis endormi. À l'une de ces occasions, j'ai fait un songe. Je veux vous le raconter.

J'ai entendu une voix, et cette voix parlait de l'Église, et j'ai eu, dans mon rêve, une vision. C'était une vision de l'Église. J'ai vu une forteresse solide, haute et imposante. Tout étranger qui s'en approchait semblait à ceux qui la défendaient un ennemi à repousser. De l'intérieur de cette forteresse, les voix de l'extérieur ne pouvaient pas être entendues. Les soldats qui s'y trouvaient faisaient montre d'une obéissance aveugle et cela était digne d'admiration.

"Their's not to reason why, their's but to do and die".

(«Il n'y a pas à se poser question, il n'y a qu'à obéir et à mourir»)

C'est ainsi que les choses me sont apparues dans mon rêve: mais à mon réveil, je me suis souvenu — et il n'était que juste de le faire — que les songes déforment la réalité. Ils grossissent les choses. (They exaggerate).

Alors, j'eus une autre vision. C'était un pèlerin, un pèlerin qui cheminait à travers l'histoire et la vie. Ce pèlerin était l'Église. Le pèlerin poursuivait la vision, pour accéder à la Vérité. Mais il ne l'avait pas encore atteinte. Il avançait laborieusement le long de la route. Des panneaux routiers auraient dû lui indiquer son chemin, mais ils disaient seulement que telle ou telle voie ne pouvait être le bon chemin. Le pèlerin, me disais-je, est toujours en recherche, et sa condition est souvent douloureuse. Même les guides (leaders) des pèlerins n'y voient souvent pas trop clair. Ils doivent parfois partager l'angoisse des autres pèlerins. Le partage des responsabilités impliquera toujours le partage de la souffrance.

La forteresse était un temple, mais les pèlerins vivaient sous la tente. Il est parfois préférable de vivre l'insécurité de la tente d'Abraham que de s'asseoir à l'abri dans le temple de Salomon.

Alors, j'ai eu une autre vision: j'ai vu très clairement que la pensée de Paul VI dans l'encyclique «*Humanae Vitae*», confirmant l'enseignement traditionnel de l'Église, était certainement juste. Mais, malheureusement, nous ne savions pas trouver la meilleure façon d'en parler aux fidèles.

Les panneaux routiers nous indiquent le chemin, mais les intempéries les abîment et ils ont besoin d'être repeints. Il faut du temps pour effectuer ce travail. Mon songe devint alors un cauchemar, car je me rendais compte qu'on appliquait la mauvaise peinture aux panneaux et que ce dernier état de choses était pire que le premier.

Nous ne devons jamais négliger d'écouter les autres pèlerins. Ils ont besoin d'être encouragés. Il nous faut leur parler doucement, avec compassion; il nous faut

«Il est parfois préférable de vivre l'insécurité de la tente d'Abraham que de s'asseoir à l'abri dans le temple de Salomon.»



photo: NC news

partager leurs souffrances, ne pas brûler les étapes et leur tenir un langage qui leur permette de dire: «Oui, c'est vrai; c'est clair, maintenant; nous pouvons accepter cet enseignement». J'ai vu que les pèlerins étaient heureux parce qu'ils avaient été conduits plus près de Celui qui est toute Vérité. Et ils chantaient leur joie, dans les louanges et l'action de grâces. Je me suis réveillé, et j'ai dit:

«Vidi, gratias». (J'ai vu, merci)

Remarques:

1. L'intervention du Cardinal, faite en une langue imagée et non sans beaucoup d'humour anglais, n'en poursuit pas moins un objectif très sérieux.
2. Compte tenu du style imagé, des phrases isolées pourraient facilement prêter à des interprétations trompeuses. Toute citation devrait dès lors être faite avec grande prudence. Le texte se tient comme un tout et doit être évalué comme tel. Il faudrait en tenir compte dans son utilisation.
3. Le Cardinal, sous le couvert d'une allégorie, visait à montrer en contraste deux images ou modèles de l'Église. Il traitait d'un problème d'ecclésiologie.
4. Le texte anglais, au paragraphe deuxième reprend un vers d'un poème bien connu de Lord Tennyson: "The Charge of the Light Brigade" (La charge de la Brigade légère).



urgent: plusieurs centaines d'amendements ont été déposés pour le message, tandis que les propositions (issues des délibérations des cercles linguistiques) étaient peu retouchées.

Pas de débats

La plénière elle-même n'a jamais discuté du Message ou des amendements. C'est le secrétariat théologique (dit "secrétariat spécial") qui a reformulé les propositions en tâchant de tenir compte des amendements proposés; tandis que le comité "ad hoc", déjà chargé de rédiger la première version du Message, devait élaborer une deuxième version en vue du vote final: tâche pratiquement insensée, non seulement à cause du grand nombre d'amendements présentés, mais parce qu'on demande au même comité de préparer un texte, de recenser les critiques et de corriger son oeuvre... Autant demander à une mère, observait un évêque incrédule, de recommencer son enfant!

C'est donc sans que s'ensuive de débat en plénière ou en cercles que l'assemblée a entendu le cardinal Ratzinger d'abord (pour les propositions), Mgr Bernardin ensuite (pour le Message), expliquer le sens des modifications apportées aux documents suite au premier scrutin. Il ne restait plus qu'à se prononcer globalement: "placet" ou "non placet".

Seule "l'angoisse de produire un texte" peut justifier un tel procédé. Mais pareille importance accordée à la rédaction d'un texte est-elle tout à fait cohérente avec la nature et les fonctions du synode? Ou bien, en effet, le synode est un organisme strictement consultatif, et alors il est plus important que l'assemblée fasse surgir les problèmes dans toute leur complexité et permette aux opinions divergentes de s'exprimer clairement, dans l'espoir qu'un consensus se dégage à long terme; ou bien, le sy-

node doit s'inquiéter de voter des textes par proposition et amendement, mais cette technique tend à l'assimiler à une assemblée délibérante, ce qu'il n'est pas.

En d'autres termes, le synode semble accepter des contraintes qui s'imposeraient à un organe législatif sans profiter de la liberté qu'il pourrait s'octroyer du fait qu'il n'est encore qu'une instance consultative. Encadré aussi rigoureusement que pourrait l'être un mini-concile, il a tout juste le temps de délimiter un problème; et il s'impose, en outre, de produire une série de documents qui devraient recueillir l'approbation presque unanime des participants.

Mgr Martini, le nouvel archevêque de Milan, a proposé qu'un prochain synode soit coupé par une pause de plusieurs mois (un synode en deux sessions): ceci permettrait aux délégués de rentrer chez eux, de consulter leurs collègues (et leurs fidèles), de laisser déposer les informations et les arguments présentés lors de la première session, avant de se retrouver pour élaborer calmement et systématiquement des textes ou des propositions. Les coûts seraient plus considérables? Mais le résultat ne gagnerait-il pas en pertinence et en profondeur?

En fait, ce qui importe plus que tout, c'est que change le climat du synode: place au dialogue et à la libre discussion! Comment cette institution peut-elle devenir, autrement, un instrument de discernement collégial et d'animation pastorale? Notre époque ne s'y trompera pas: les accents feutrés et le ton onctueux de la cour pontificale ne conviennent pas aux successeurs des apôtres. Surtout lorsque, sous prétexte de collégialité, le synode se métamorphose en organisme de pression sur les évêchés locaux.

Au fond, par-delà le secret, la procédure et l'unanimité fragile des votes de clôture, gît le problème des diverses conceptions de la pastorale, de l'évolution de la fonction des évêques et du type de communauté ecclésiale qu'ils entendent animer.

C'est l'objet de la deuxième partie de cet article.

Synode et pastorale

2) De la forteresse doctrinale

à la pastorale des pèlerins

Fondamentalement, l'un des enjeux capitaux du dernier synode relevait de l'ecclésiologie. C'est ce que le cardinal Hume a pris soin de souligner aux journalistes pour bien faire comprendre la portée de son intervention poétique (voir ci-après «La vision du cardinal»). Par delà les convictions éthiques, deux visions de l'Église, deux façons de comprendre la fonction pastorale, deux modèles de «pasteurs» ont inspiré les discours officiels sur la famille, dont le synode a été l'occasion.

Car si l'on comprend bien ce qu'impliquait la suggestion de Mgr MacNeil, ce n'est pas seulement le problème du partage des pouvoirs entre Rome et les conférences

épiscopales (la collégialité) qui pourrait faire l'objet d'une prochaine assemblée synodale, mais encore la nature même de la fonction épiscopale: être évêque dans l'Église des années 80, qu'est-ce que cela veut dire? Un pasteur doit-il formuler un enseignement incontestable, inspiré de la tradition ou, prioritairement, accompagner les pèlerins confiés à son ministère dans leur laborieuse progression vers la Vérité?

Il est toujours hasardeux d'évoquer, à grands traits ou à partir de quelques citations, des «modèles» dont le parallélisme systématique ne se vérifie que dans l'esprit

d'un observateur plus ou moins averti. Au plan pratique, chaque évêque, chaque pasteur tente de concilier sa fonction d'enseignement et sa mission d'accompagnement en fonction des attentes de son Église et des ressources dont il dispose. Risquons pourtant de juxtaposer ces deux échelles de priorités, qui toutes deux ont trouvé des échos au synode.

De la Vérité à la Liberté

La première est avant tout soucieuse de doctrine, de Vérité. Elle s'inquiète d'abord de proposer aux fidèles un enseignement clair, qui offre un point de repère fixe et indubitable dans la tourmente des remises en question que suscitent les bouleversements sociaux et culturels de notre époque. C'est à ce genre de préoccupations qu'obéit Jean-Paul II lorsqu'au moment de la clôture solennelle du synode, il réaffirme l'enseignement traditionnel de l'Église en matière de contraception et de divorce. Même si le synode a recommandé qu'on approfondisse ces questions, qu'on examine en particulier la discipline des Églises orientales à propos des divorcés remariés, il doit rester clair qu'aussi longtemps que ces sujets seront «à l'étude», la pratique et la doctrine officielles de l'Église continuent d'être ce qu'elles ont été jusqu'à ce jour. Il faut arracher les fidèles à l'inquiétude et au doute (mais est-ce vraiment aux fidèles qu'on épargne ainsi le doute et l'inquiétude?); la parole ferme, explicite, autoritaire, du Pasteur suprême reste alors l'instrument pastoral le plus adéquat.

Dans cette perspective, la liberté est d'abord un objectif, le terme d'un long effort d'obéissance à un enseignement sûr. «La Vérité vous rendra libres», aime à répéter Jean-Paul II. Le chrétien se sait croyant, il se comprend partagé entre les ténèbres de sa faiblesse et la lumière du message. Le message est indiscutable, il énonce le «dessein de Dieu», le «plan de Dieu» sur la famille; puisqu'il rappelle l'essentiel de ce que nous sommes et l'essentiel de l'idéal évangélique, il est immuable.

Ce qui distingue cette première ligne de pensée et d'action, c'est la conviction que le Magistère doit présenter aux fidèles des directives précises en matière de vie conjugale. Le fait de devoir aller à contre-courant de l'opinion publique, ou même de la pratique de larges majorités de catholiques (dans certaines régions du monde) a une valeur *prophétique*: comme les prophètes d'Israël dénonçaient les mœurs et les cultes de Canaan, au mépris de l'opinion de très nombreux Israélites, l'Église ne saurait fonder son enseignement sur les sondages et les statistiques. C'est dans cet esprit que le message final du synode renvoie aux passages les plus controversés d'*Humanae Vitae*.

On n'oublie pas que, dans la pratique, les circonstances difficiles, les pressions du milieu et la faiblesse humaine empêcheront des chrétiens sincères de mener une vie tout à fait conforme à l'enseignement de l'Église. Aussi le pécheur ne sera-t-il pas traité avec dureté: au contraire, la miséricorde et la compassion s'imposent. La communauté chrétienne offrira à ses membres le soutien

5. Les citations qui suivent sont tirées du «Message aux familles» présenté à la presse par les délégués canadiens au synode, le 24 octobre. On en trouvera le texte dans *L'Église canadienne* (14/6) du 13 novembre 1980, p. 169-170.

d'une pastorale appropriée et le secours des sacrements auxquels ils ont droit. La pratique, c'est le niveau de la pastorale de l'accompagnement, de la compréhension, de la souplesse. Toutefois, il demeure absolument exclu que des considérations d'ordre pastoral portent atteinte à la doctrine.

Une liberté en quête de Vérité

La deuxième attitude, comprenons-le bien, n'est pas l'exacte contrepartie de la première. On ne soupçonne pas des chrétiens sincères et avertis de diluer l'idéal de l'Évangile et le sens profond de la vocation chrétienne au profit de l'égoïsme promu par la société dite de consommation. La «faiblesse de la nature» humaine y est également considérée: l'homme n'est pas situé dans une perfection native progressivement déchu sans l'influence de la société (Jean-Jacques Rousseau).

Cette seconde optique pastorale diffère en ce que son point de départ et son objectif immédiat divergent de ceux qui relèvent de la perspective décrite précédemment. Les tenants de cette seconde approche se méfient d'une attitude de condamnation sans appel à l'égard du «monde d'aujourd'hui». Comme l'Église des premiers siècles n'a pas craint de dialoguer avec les sages du monde ancien et d'assumer bon nombre d'institutions, de valeurs et de rites de la civilisation gréco-romaine; comme l'Église missionnaire a peu à peu dépassé une attitude d'intransigeance polémique face aux cultes indigènes et aux grandes cultures orientales pour y reconnaître des «*Semina Verbi*» et viser à l'*inculturation*; de même, dans les vieilles sociétés chrétiennes, notre Église est-elle appelée à reconnaître et à assumer les éléments positifs de la civilisation post-chrétienne, à «s'inculturer» dans le monde contemporain.

Dès lors, l'énergie créatrice et l'expérience réfléchie éclaireront l'effort d'obéissance. On part donc plutôt de l'exercice responsable de la liberté au niveau de la conscience personnelle que de la répétition des principes qui servent à éclairer la conscience. Sans nier que la Vérité permette d'atteindre à la Liberté véritable, on souligne le fait que chaque chrétien, au jour le jour, conduit déjà sa propre vie en exerçant un certain degré de liberté et en se fondant sur une certaine compréhension de la vérité. Il s'agit de la liberté et de la vérité qui correspondent à son degré actuel de croissance humaine et spirituelle, d'une liberté et d'une vérité qui composent avec la réalité quotidienne, qui négocient avec les niveaux de croissance d'autrui et qui évoluent au creuset des choix à faire et des découvertes intimes face à des valeurs conflictuelles.

Dans cette perspective, la liberté est moins un objectif à atteindre qu'une responsabilité à exercer aujourd'hui; la Vérité moins un corps de doctrine évident que l'objet d'un discernement sans cesse recommencé pour découvrir les exigences de l'amour et de la foi dans la réalité quotidienne. Répondre positivement au «viens, suis-moi» que nous adresse le Christ ne règle pas tous les dilemmes: cela jette le croyant sur des voies complexes et plurielles. Nulle autorité, à la manière du Grand Inquisiteur de Dostoïevski, ne peut le «libérer» du fardeau de sa liberté.

«Chacun est appelé à répondre à l'appel du Christ à la perfection», insistent les évêques canadiens, mais ils ajoutent aussi: «le chemin de la sainteté pour les familles ne saurait être autre que la situation concrète où se déroule leur existence.»⁵

Cet accent, cette attention prioritaire à la réalité concrète et quotidienne (un couple suppose deux libertés, deux cheminements parfois divergents, il ne vit pas à l'abri de l'influence culturelle de son milieu, il est soumis à des conditions de vie précises), entraîne une double exigence. D'abord, le discernement:

«Les solutions à la plupart des problèmes actuels surgiront au moment où les familles prenant en mains leur propre avenir deviendront les ministres de la Bonne Nouvelle au coeur de leur situation.»



Tendue entre la fidélité et l'audace, l'Église vit le mystère d'un salut historique.

Et les délégués canadiens au synode continuent, en s'adressant directement aux familles chrétiennes: «C'est en assumant des responsabilités que personne ne peut prendre à votre place que se construira un monde meilleur.»

Cette première exigence n'est rien d'autre qu'une interpellation de la liberté des chrétiennes et des chrétiens. Les évêques canadiens se refusent à édicter des normes de comportement pour des situations précises dont les familles seules mesurent toute la complexité. Est-ce là rompre, quoique en douceur, avec une longue tradition paternaliste et autoritaire en matière de morale conjugale? C'est plutôt confirmer une option pastorale dont la «Déclaration de l'épiscopat canadien à propos de l'encyclique *Humanae Vitae*» témoignait déjà en 1968.⁶

Ce faisant, les pasteurs ne renoncent pas à leur responsabilité d'éducation; c'est la deuxième exigence. La liberté en situation n'est pas encore rendue au terme de sa croissance. Elle doit être éclairée: en fait, elle est fondamentalement en quête de vérité. Le problème, bien sûr, c'est que la Vérité, formulée en langage humain, n'est jamais parfaitement transparente. L'Évangile, de génération en génération, doit être dit, découvert, proclamé à tel ou tel groupe d'auditeurs, avides de libération mais aux prises avec des captivités nouvelles.

On n'édicte pas la libération, on y travaille. C'est bien l'attitude des évêques canadiens:

«Pour aider les familles à saisir les exigences de l'Évangile, les Pasteurs n'ont pas toujours trouvé un langage qui a su se faire comprendre et se montrer convainquant. Nous avons donc à *chercher ensemble* la parole qui sache trouver le chemin des intelligences

et des coeurs pour les hommes et les femmes d'aujourd'hui.»

Une tension «fondatrice»

Ce double accent, sur la vérité de la doctrine et sur la responsabilité de la liberté, fait écho à ce qui aura été la double préoccupation des évêques réunis en synode: ne pas trahir l'appel à la sainteté qui est le nerf de l'Évangile, ne pas dresser une Loi trop lourde, qui «barre aux hommes l'entrée du Royaume».

Cette tension n'est pas neuve dans l'histoire du christianisme. Elle est, en un sens, au coeur de l'existence chrétienne, partagée entre le «pas encore» de la totale libération et le «déjà» du Règne inauguré par le Christ.

Tendue entre la fidélité et l'audace, entre la proclamation et la réalisation, l'Église vit le mystère d'un *salut historique*. Les premières communautés chrétiennes avaient reçu de Paul l'annonce d'un Seigneur ressuscité; elles ont néanmoins demandé aux Évangélistes de leur rappeler le Fils de l'Homme, pèlerin des routes de Galilée. De la fécondité de cette tension, l'unité est la condition; l'unanimité n'en est que le terme.

Le fait que le dernier synode ait eu à revivre cette tension «fondatrice» est sans doute, en profondeur, un gage d'authenticité et de fidélité à l'Évangile. Tant il est vrai que la foi au Christ est bien plus exigeante de discernement que tranquille possession de la Vérité.

Ainsi donc, les enjeux fondamentaux de l'assemblée synodale — en matière d'ecclésiologie et de morale évangélique — nous renvoient, malgré tout, à la situation laborieuse d'une Église en recherche, soucieuse de fidélité et travaillée par l'urgence de parler au monde d'aujourd'hui. Une part de la déception que certains ont pu éprouver à lire les comptes rendus de l'événement, ne vient-elle pas de ce qu'ils attendaient de la hiérarchie qu'elle échappe collectivement à cette recherche? Si c'était le cas, le cardinal Carter aurait bien raison de dire que le vrai travail ne fait que commencer: l'inculturation, l'incarnation de l'Évangile dans notre monde, c'est aux chrétiennes et aux chrétiens d'ici qu'il revient de l'assumer ... en coresponsabilité.

Pour faire suite à ce premier texte sur les enjeux de fond du synode, un prochain article tentera d'analyser les «ouvertures» et les «silences» des documents synodaux. Ce sera l'occasion d'évoquer les droits de la femme, le mariage par étapes, la «gradualité», la surpopulation, la pastorale des «mal croyants»... Et de comparer les attentes et les recherches de l'Église dans les différentes régions du globe.

6. On pourra retrouver cette *Déclaration* dans l'*Église canadienne* (octobre 1968): 292-294. En voici un passage qui n'a rien perdu de son actualité:

«L'unité de l'Église ne consiste pas dans une simple conformité sur tous les points, mais plutôt dans une union de foi et de coeur, une soumission à la volonté de Dieu et une humble, loyale et continuelle recherche de la vérité. Cette unité d'amour et de foi a son fondement dans le Christ et aussi longtemps que nous lui serons fidèles, rien ne saurait nous en séparer.»

le 12 novembre 1980



Dans leurs interventions au synode, et plus particulièrement dans le message qu'ils adressaient aux familles le 24 octobre, les évêques canadiens mettent le cap sur un modèle nouveau de vie ecclésiale et sur une conception de la morale ressourcée à l'Évangile.

En sortant de la "forteresse", ils sont devenus capables de cheminer avec plusieurs groupes de chrétiens d'ici, parmi les plus vigilants; mais comment négliger les retardataires qui n'ont pas le moyen de faire leur aggiornamento?

Tandis que, dans leur message du 24 octobre aux familles, les évêques canadiens déclaraient qu'ils "sortent du Synode contents et remplis d'espérance", les journalistes étaient leur déception et nos bonnes gens rageaient sur les lignes ouvertes. Les premiers enseignent qu'il faut apprendre aux chrétiens à cheminer; les deuxièmes ironisent sur ce Synode du conservatisme et de la peur; les troisièmes s'irritent de ce que soit maintenue sans changement substantiel la doctrine d'*Humanae Vitae* qui a détaché de l'Église tant de croyants.

Il semble qu'il y ait maldonne. Ni les journalistes ni le grand public n'ont eu le temps d'assimiler ce que les Pères du Synode ont mis un mois à comprendre. Il m'apparaît plutôt que la dynamique interne à cette auguste assemblée a fait progressivement graviter une partie notable des délégués des conférences épiscopales autour du lieu théologique par excellence qu'est l'Évangile et que cela représente un virage à 90 ou à 180 degrés!

La conversion des évêques

Naguère, les "ecclésiastiques" se percevaient et étaient perçus comme étant l'Église, et leur enseignement dogmatique et moral était reçu comme parole d'Évangile. Vatican II leur avait bien appris que l'Église est avant tout le peuple de Dieu en marche mais cela, s'ils le savaient et même l'enseignaient, ils ne le sentaient pas encore. Ils pensaient toujours, et le peuple chrétien avec eux,

que leur rôle était d'actualiser l'Évangile en faisant des lois et en mettant à jour le dogme, le rituel et le droit canonique. Or cette fois, sinon encore tout l'épiscopat, du moins nos délégués ont clairement vu que "l'Église ne se réduit pas aux évêques", "qu'il n'est pas question d'édicter des lois", mais "d'accueillir l'Évangile". Ils déclarent que c'est, non sur eux, mais "sur les familles que repose l'appel de Dieu à bâtir le Royaume"; que ce sont elles qui "doivent être les ministres de la Bonne Nouvelle au coeur de leur situation"; et que "les solutions à la plupart des problèmes actuels surgiront au moment où les familles prendront en main leur propre avenir".

Ainsi, le Synode a certainement commencé de transformer notre épiscopat. Comme nous tous, nos évêques étaient familiers avec la problématique qui faisait consister la moralité avant tout dans le triple jeu des normes, de la conscience et des circonstances ou, dans les termes du petit catéchisme, de la matière légère ou grave, du plein consentement et de la connaissance suffisante. Mais cette belle théorie unitaire et abstraite a fini par éclater en morale de conviction, en morale de responsabilité et en morale de situation (voir l'encadré). Or nos évêques ont magnifiquement surmonté la tentation qui les guettait soit de choisir entre ces trois morales soit d'en proposer une nouvelle, et ils ont décidé de nous adresser un message, de nous engager dans les voies de l'Esprit. Or, de la vie selon l'Esprit on peut dire qu'elle est au-delà des catégories courantes du bien et du mal et on peut la caractériser, en termes pascaliens, comme

une morale qui se moque de la morale, ou en termes augustinien, au moyen de l'adage fameux: Aime, — sois en amour avec Dieu et avec ses amis, qui sont d'abord les pauvres, — et alors fais ce que tu veux. L'Évangile, — la présence active du Christ Roi dans le monde par son Corps qui est l'Église et qui est sollicité d'aimer comme lui héroïquement —, apparaît ainsi comme la Norme suprême, le Libérateur souverain des libertés serves, le Kairos ultimement déterminant.

Comment n'a-t-on pas remarqué que, cette fois du moins, nos évêques n'ont pas été moralisants? Bien que plusieurs parmi eux fussent rompus aux subtilités du droit, ils ont renoncé à légiférer; quoique informés des situations inédites dans lesquelles se débattaient les laïques, ils ont résisté aux pièges du situationnisme; et si convaincus qu'ils aient été du primat de la liberté, ils n'ont cependant pas hésité à l'interpeller.

Et ils ont déjà commencé à montrer qu'ils sont désormais convaincus qu'ils ne sont pas à eux seuls toute l'Église. Ils ont vu qu'il appartient aux successeurs des apôtres de déterminer toujours à nouveau en langage adapté les exigences qui découlent directement de la Norme unique, ce qu'ils ont fait. Mais tout se passe comme s'ils avaient bien compris en même temps qu'il revient à ceux qui ont les charismes de sciences et de conseil d'aider au discernement des situations concrètes; et, d'autre part, qu'on attend de tous les baptisés, dont sont aussi les pasteurs et les théologiens, qu'ils favorisent l'émergence et la fidélité de groupes cri-

Morale de conviction, morale de responsabilité, morale de situation

On distingue habituellement tantôt la religion et la morale, tantôt la mystique et l'éthique, tantôt l'Évangile et la Loi. La théologie ancienne privilégiait le premier terme de ces couples, mais la philosophie rationaliste l'a dévalué au profit du second. Cependant, voici que, par un juste retour des choses, aujourd'hui que la raison vire en déraison, un fort courant de pensée repart à la découverte de l'enracinement de la volonté du bien dans une réalité d'un autre ordre, transrationnel, qu'on appelle diversement: cœur, charité, grâce, mystique, profondeur, théonomie, ek-sistence, expérience de sommet ou de cime et, plus simplement, chez les chrétiens, Évangile. Il s'agit là moins d'un dépassement de la morale que d'une intelligence renouvelée du fait que, à la racine des grandes vies, il y a un ravissement et un rapt, une saisie et une effraction, une extase et une enstase, l'entrée en soi d'un plus intime que soi qui subordonne toute la conduite à une sorte d'enthousiasme, c'est-à-dire, selon l'étymologie du mot, d'être-en-Dieu. La morale est alors subsumée mais diversement selon les personnes et les milieux. On s'efforce ici de dessiner le profil des trois principales morales au moyen d'un certain nombre de caractères différentiels. Certes, la terminologie est flottante et la distribution des notes n'a rien de contraignant, mais le tableau d'ensemble veut être suggestif.

1. On partira des trois éléments de la morale générale jadis commune à tous les théologiens catholiques: normes (universelles), conscience (singulière), circonstances (particulières). 2. On mettra alors en parallèle avec ces trois éléments, les morales dites de conviction, de responsabilité et de situation. 3. On observera ensuite que la première est caractéristique des sociétés paysannes, la deuxième des sociétés de pasteurs guerriers puis de nobles, la troisième des confréries et des associations d'initiés. 4. On notera en outre que la coutume domine dans les premières, le droit dans les secondes, la ferveur dans les troisièmes. 5. Le bien et le mal aussi sont différemment perçus: comme pur et impur, comme succès et échecs, comme sacré et profane. 6. Et il retentit différemment dans les sujets: comme sentiment de culpabilité, comme horreur de la honte, comme hantise du péché. 7. Les personnalités dominantes sont alors respectivement: le prêtre qui sacrifie et purifie, le roi qui ordonne et récompense ou punit, le prophète qui révèle et exhorte. 8. À cause de la stabilité des sociétés paysannes, de la fragilité des sociétés pastorales-guerrières, du contexte de crise où s'épanouissent les sociétés de prophètes, la morale a tendance à être soit conservatrice, soit réformatrice, soit révolutionnaire. 9. Le plus souvent, les symboliques de soutien sont, dans l'ordre, féminine et maternelle, virile et patriarcale, continence ou incontinence (puritaine ou libertine, rigoriste ou laxiste). 10. D'un point de vue macrosociologique et nonobstant la coexistence des trois morales dans chaque confession, malgré aussi le caractère para-évangélique du troisième terme de cette triade, on peut considérer le catholicisme latin et celtique, le protestantisme germanique et anglo-saxon, le judaïsme des penseurs et des artistes juifs comme autant de manifestations du ferment biblico-évangélique, qui a déterminé des infrastructures soit surtout paysannes et sacerdotales, soit surtout royales, guerrières et mercantiles, soit surtout initiatiques et prophétiques. Mais il est sans doute remarquable que l'ébranlement actuel de la civilisation occidentale s'accompagne du mouvement oecuménique de dialogue entre catholiques, protestants et juifs, et que ce mouvement dessine les contours d'une nouvelle figure de la morale qui se moque de la morale.

tiques et prophétiques de consacrés, mariés ou célibataires, qui, par leur générosité, soient pour le monde aussi bien la Parole vivante et vivifiante que le glaive à deux tranchants qui pénètre à la jointure de l'âme et de l'esprit.

Une Église nouvelle

La conversion des évêques devrait être le modèle de la nôtre. On hésitera cependant entre deux scénarios.

Selon le premier, les délégués "contents du synode" vont peu à peu convaincre les autres évêques et ceux-ci leurs prêtres, et les prêtres des paroisses vont communiquer leurs convictions aux fidèles. Selon le deuxième scénario, ce qui va réellement changer en premier lieu c'est l'esprit de ceux des baptisés à qui il sera donné de demeurer fidèles dans la tourmente, et les communautés nouvelles se mériteront des prêtres à leur ressemblance. Le scénario réel sera probablement un mélange de ces deux. Mais il est prévisible que bien des clercs, habitués à dire aux autres ce qu'ils doivent croire et pratiquer, auront du mal à s'ajuster. Inversement, les laïques, directement concernés par les questions de la famille, pourraient être des contributeurs plus efficaces au renouvellement des perspectives et des pratiques.

Il est vrai que les excès désormais flagrants du légalisme, du ritualisme et du dogmatisme ont entraîné non seulement la juste désaffection d'un grand nombre de pratiquants du culte mais, chez ceux qui sont en quête d'une nouvelle praxis, un désintérêt général pour ce qu'on appelle péjorativement l'institution. Il est encore vrai que les institutions sont caractérisées par l'inertie, la reproduction du même, la répugnance au changement. Mais, en fin d'époque, il est constant que les anciennes institutions, déjà tombées en désuétude aux yeux de ceux qui n'en profitaient pas, meurent d'elles-mêmes. Ou si l'on préfère une terminologie hégélienne: l'esprit objectif, désarticulé par le vent de tempête de l'esprit absolu, se prête à la transfiguration. Car ses meilleurs éléments, retournés à la matière première, sont alors susceptibles d'être réanimés par un nouveau souffle de vie. La perte de crédibilité d'une certaine Église traditionnelle et traditionaliste n'a donc pas seulement un aspect négatif, puisqu'elle crée une béance qui aspire à être comblée. N'est-il pas déjà apparent que l'ancien primat de l'ecclésiastique tend à le céder à celui de l'ecclésial, et que les ministères ordonnés sont en train d'être repensés sur le fond d'un sacrement fondamental, d'un ministère constitutif de l'être-chrétien et de l'appel initial?

Pèlerins et retardataires

Et comment ne pas présenter que le vide qui nous semblait si affligeant il y a seulement quelques années sera bientôt rempli? Bien des petits groupes de fidèles ont commencé de prendre la Parole et de se laisser prendre par elle. En même temps que les évêques et parfois avant eux, ils ont pris l'habitude de pratiquer la Bible, d'écouter Dieu et son Christ, de se disposer à entendre ce que l'Esprit dit aux églises. Attentifs aux normes, aux responsabilités et aux situations, ils le sont encore davantage à l'Évangile et ils s'efforcent de tenir les deux bouts de la chaîne: la justice et aussi la miséricorde. Aussi n'attendent-ils pas de l'Église dite institutionnelle qu'elle se prononce casuistiquement sur la pilule, les mariages mixtes, les divorcés remariés, les relations pré-maritales, l'intercommunion, et tant d'autres problèmes analogues. Beaucoup parmi eux savent d'expérience que, lorsqu'ils consultent les prêtres et les évêques, ceux-ci leur conseillent de cheminer. Eh bien! Ils cheminent, souvent à tâtons mais dans la

paix et sans ces scrupules qui les tourmentaient jadis quand la morale était réduite à une casuistique lointainement dérivée des pénitentiels tarifés celtiques et, plus prochainement, de la problématique cartésienne et de la mentalité obsidionale de l'Église posttridentine (voir dans ce numéro le "rêve" du cardinal Hume). Ces communautés s'évertuent à exister de façon originale tout en restant en contact avec la Grande Église, et un peu partout aujourd'hui on trouve des chefs d'Église qui encouragent la création de tels groupes autogestionnaires et obéissants. Entre l'intégrisme infantile et le progressisme adolescent, ils cherchent et trouvent la voie moyenne de la fidélité créatrice.

Il faut cependant reconnaître que l'avant-garde de l'Église ne peut que difficilement appliquer le baume qui l'a guérie elle-même sur les souffrances des chrétiens et des chrétiennes qui sont dans la force de l'âge ou dans un âge avancé et qui, toujours viscéralement concernés par ce que fut l'enseignement de l'Église-institution, n'ont pas cependant le moyen de faire leur aggiornamento. Ce sont eux surtout qui se lamentent sur les

lignes ouvertes ou désespèrent en silence. Ceux-là, ce ne sont ni les beaux discours des théologiens patentés ni même l'appropriation priante de la Parole de Dieu consignée dans les Écritures qui les soulageront. Mais ce pourra être la Parole faite chair et faite corps dans cette Église pèlerine qui doit toujours redécouvrir qu'elle existe pour les plus petits d'entre les siens qui clopinent à la queue de la caravane. Ce pourrait être pour l'Église de tout de suite une priorité pastorale que de trouver promptement le moyen de libérer ces consciences que son ancienne manière d'être, d'agir et de parler, — formaliste, légaliste, juridique, moralisante —, a fortement contribué à asservir, à aliéner, à culpabiliser. Par exemple, sur le modèle des AA, en spécialisant des hommes et des femmes qui sauront témoigner avec modestie de leur propre libération et qui sauront faire sentir l'accord profond des exigences de la justice et de celles de la miséricorde.

Je conclus cette méditation sur le message du 24 octobre 1980 (il faudra retenir cette date) en disant que je suis content de nos évêques et, avec eux, rempli d'espérance.



LE SYNODE

Synode et ecclésiologie

À LA LUMIÈRE D'UN COLLOQUE

par Jacques Chênevert

Les difficultés qu'a rencontrées le synode n'étaient pas imprévisibles. Malgré les grandes orientations tracées par Vatican II, la collégialité épiscopale n'est encore, dans les faits, qu'un service de la papauté et de son magistère. Certaines résistances pratiques expliquent en partie ce retard; il a aussi des causes théologiques. Un important congrès, tenu à Bologne le printemps dernier, a exploré les fondements, les lacunes et les pistes d'avenir de l'ecclésiologie post-conciliaire. Le renouveau ne fait que commencer: les vrais changements n'ont pas encore eu lieu.

Le synode épiscopal sur la famille a engendré, dans l'opinion publique, le même phénomène que la plupart des synodes précédents: un grand intérêt puis, assez tôt, beaucoup de scepticisme.

De cette institution internationale, par laquelle toutes les Églises locales sont rejointes et jointes, on attend d'abord, surtout lorsqu'elle aborde un sujet aussi actuel et brûlant que les

problèmes de la famille contemporaine, qu'elle soit un organe d'évolution doctrinale et pastorale, un instrument de déblocage.

Pendant la phase préparatoire, les évêchés locaux procèdent à des consultations, étendues et ouvertes, ils produisent des dossiers de qualité remarquable; les unes et les autres font naître de bienfaisants espoirs.

Mais dès que la séance romaine commence, on sent, dans la mesure où l'information circule, que des pressions s'exercent pour freiner et encadrer la discussion, que les discours demeurent en parallèle et que, malgré la reprise de parole et de liberté que favorisent les travaux en ateliers, le relief des débats s'estompera dans une mise en commun finale, où l'on cédera aux soucis du plus

général, du plus universel, du plus sûr.

De toute façon, le synode n'est maître de rien. C'est un simple conseil du pape et, quand il se dissout, il abandonne à ce dernier l'initiative d'un éventuel document qui exprimera, comme on dit, «la pensée de l'Église» sur la question. Le synode manifeste à quel point la collégialité épiscopale n'est encore qu'un service de la papauté et de son magistère.

Ce scénario maintenant coutumier renforce d'autant la pertinence des réflexions faites lors d'un récent colloque.

Une évaluation de Vatican II

À Bologne en effet, du 8 au 12 avril dernier, des théologiens, entourés de canonistes, d'historiens, de sociologues, de représentants de l'Orthodoxie et de la Réforme, le tout regroupant des personnes de plusieurs générations, tant d'avant que d'après Vatican II, avaient tenté d'évaluer l'ecclésiologie de ce dernier concile. Ils l'ont fait en regard de ce qui s'est passé dans l'Église depuis lors et en vue d'une certaine prospective. Leurs conclusions, semble-t-il, expliquent l'alternance d'espoirs et de déceptions qui accompagne actuellement tant d'entreprises ecclésiales, à l'échelle locale comme au plan plus vaste auquel appartient, par exemple, le synode des évêques¹.

Vatican II, à la fois dans le cours de ses assemblées et dans les textes qu'il a promulgués, était porteur d'une intuition ecclésiologique fondamentale: la reviviscence des Églises locales, dont c'est la communion qui constitue la «grande Église».

Cette intuition était fondée sur le rôle primordial de l'Esprit et des charismes dans l'Église, et elle commandait la part faite à la collégialité des évêques, aux conférences épiscopales, au synode des évêques, mais aussi, dans une perspective de coresponsabilité, aux conseils presbytéraux, aux conseils de pastorale et, en général, aux laïcs, dans la vie des Églises locales.

Cependant, même dans l'oeuvre du concile, les exigences de cette intuition

ou de ce principe ecclésiologique de base n'ont pas été poussées jusqu'au bout, de sorte que l'enseignement de Vatican II comporte des incohérences.

D'autre part, à mesure que l'on s'éloigne de Vatican II, un double ralentissement semble frapper le dynamisme qu'il avait déclenché, notamment en matière ecclésiologique: une inertie institutionnelle et une atrophie doctrinale. Cette dernière compromet l'approfondissement et le développement de la pensée théologique du concile, pourtant nécessaire, laissant ainsi le champ libre aux politiques de récupération. De même, la révision radicale des institutions, que requerrait le renouvellement en profondeur de la vie de l'Église, est paralysée par des résistances, sourdes mais tenaces, qui imposent le maintien d'institutions et de pratiques qui entrent en contradiction avec certaines réalités novatrices que l'esprit du concile a amené à créer, pour ne rien dire d'autres créations du même ordre qui devraient encore naître.

Le point le plus névralgique est évidemment l'articulation entre le pape et le collège des évêques. Vatican II n'a pas tiré au clair cette question. Il n'est pas parvenu à se situer clairement et fermement par rapport à Vatican I, c'est-à-dire à la définition de la primauté pontificale faite en 1870. Plus exactement, Vatican II n'a pas réussi à donner de Vatican I la réinterprétation, doctrinale et institutionnelle, que postulait cependant son propre enseignement sur les Églises locales et sur les évêques. Car cette doctrine ne peut passer pleinement dans la vie de l'Église, tant que le mode d'exercice de la primauté du pape, telle qu'il s'est implanté en particulier dans la curie romaine, surtout depuis Vatican I, ne sera pas profondément transformé.

Le noeud de la question

Le noeud de toute cette question, c'est la théologie de l'Esprit saint et de son rôle dans l'Église.

Or, le colloque de Bologne n'a pas craint de souligner la faiblesse de la doctrine de Vatican II sur l'Esprit saint, tout particulièrement dans ses implications ecclésiologiques.

Le Christ ressuscité reçoit du Père l'Esprit et, accomplissant la promesse du Père, le répand sur toute l'Église: «Vos fils et vos filles seront prophètes» (Ac 1,4; 2, 17.33).

C'est le don de l'Esprit qui fait des Églises locales des Églises au plein sens du terme et qui les appelle à la communion entre elles en un mouvement qui part foncièrement d'elles-mêmes. C'est donc la présence de l'Esprit qui fonde l'exercice authentique de la collégialité épiscopale. Mais c'est également l'Esprit, présent et actif dans la communauté des baptisés qui, en chaque Église locale, justifie et exige l'exercice de la coresponsabilité.

Faire à l'Esprit la place qui lui revient dans l'Église n'enlève pas au Christ glorifié son rôle de chef de l'Église, mais précise la manière, plus différenciée qu'on ne le conçoit d'ordinaire, dont il l'opère. À ce propos, le P. Congar a pu parler d'un «christomonisme», qui empêche de donner à l'Église sa pleine dimension trinitaire.

On entend par là une conception de l'Église qui rattache l'Église immédiatement au Christ, de telle manière qu'il y a tendance à concentrer sa présence et son action dans les dépositaires de l'autorité apostolique, voire ultimement dans le pape. On aboutit ainsi à une prédominance du pouvoir juridique et à une vision pyramidale de l'Église, dans laquelle les Églises locales sont perçues comme passives et comme ayant leur source de vie dans la pointe romaine de la construction.

Dans une telle ecclésiologie, il n'y a plus vraiment d'espace pour un exercice réel de la collégialité épiscopale et, transposée au niveau de l'Église locale elle-même, cette ecclésiologie rend également impossible la pratique plus que verbale d'une coresponsabilité à laquelle les laïcs soient pleinement intégrés.

Du pain sur la planche

Un colloque comme celui de Bologne, qui n'avait pourtant rien d'une assemblée de «farfelus», montre que les théologiens, les ecclésiologues en particulier, ont encore beaucoup de pain sur la planche. Ceux qui pré-

féraient souhaiter un temps d'arrêt ou de prétendue consolidation, après les innovations jugées incertaines que Vatican II a suscitées, ne sont donc pas au bout de leurs inquiétudes. Les vrais changements n'ont pas encore eu lieu.

Mais il n'y a pas que les penseurs

1. Voir Jan GROOTAERS, «Dynamisme et prospective de l'ecclésiologie de Vatican II. Colloque international de Bologne: 8-12 avril 1980», *Irenikon*, tome LIII, n° 2, 1980, pp. 196-208.

qui soient concernés: tous les prêtres le sont aussi, tous ceux qui prennent des initiatives dans l'Église ou qui devraient en prendre.

Car finalement, c'est d'une conversion des mentalités et d'une transformation fondamentale des structures qu'il s'agit, afin de rendre l'Église toujours plus conforme aux exigences de sa mission.

Comme on l'a dit à Bologne, comme cela est apparu encore au dernier synode, ce sont peut-être les jeunes

Églises et les Églises de pauvres, implantées dans le tiers-monde, qui vont le plus efficacement nous y entraîner. Par leur présence de plus en plus active et autonome, elles sont en train de nous ouvrir les yeux, de faire éclater les structures culturelles et idéologiques de notre théologie et de notre droit canonique, de nous faire redécouvrir les conditions réelles d'une vie chrétienne en Église, au service de l'Évangile dans un monde diversifié et pluraliste.



Synode et pistes d'action

VERS UNE THÉOLOGIE POSITIVE DU MARIAGE

par Jacques Racine
Université Laval

Notre première réaction au synode peut difficilement en être une d'enthousiasme. Mais ruminer sa déception ne mène à rien. Des tâches et des questionnements s'imposent à nous: aux couples chrétiens engagés, aux théologiens d'ici, à notre Église appelée à témoigner de l'Évangile dans une société du premier monde.

Il n'est pas possible d'aborder positivement les suites à donner au Synode sur la famille sans exprimer le sentiment d'insatisfaction ressenti au moment de la clôture de cette assemblée. On a beau évoquer dans les derniers communiqués des pères synodaux et des conférences épiscopales, la richesse de la rencontre des cultures, l'action mystérieuse de l'Esprit, les progrès réalisés, l'unité de fond ressentie, l'attention portée au vécu des couples et des familles, la liberté d'expression des pères synodaux, tout cela apparaît comme une rationalisation, une opération de récupération qui cache les problèmes, qui camoufle les oppositions réelles et les culs de sac et qui tait le malaise ressenti devant certaines attitudes de Jean-Paul II en ce qui a trait à l'exercice réel de la collégialité.

On ne peut pas en même temps inciter les gens à la responsabilité dans l'Église et garder secrètes les recommandations d'une assemblée synodale, on ne peut parler de collégialité et limiter cela à la consultation par le monarque. Il ne sert à rien d'admirer le phénomène de la diversité des cultures si ça ne renvoie pas à une très forte autonomie des conférences épiscopales régionales ou nationales sur des questions aussi étroitement reliées à la culture que le mariage et la vie familiale. On peut bien vouloir changer le langage et la façon de parler, ça ne changera pas les oppositions de fond qui demeurent entre la pratique des fidèles et les propos du magistère; et il ne suffit pas de renvoyer les gens à leur conscience. Ayant suivi depuis plus de six mois, l'ensemble de la démarche de la préparation au synode et du synode lui-même, je me devais d'exprimer mon insatisfaction: elle est d'autant plus forte que jusqu'à la dernière semaine, à travers les informations reçues, il me semblait que les

questions étaient bien posées, en particulier par la délégation canadienne.

Ceci étant dit, je me retrouve un peu comme les tenants du "oui" après le référendum en mai dernier: à mon sens, on ne gagne rien à tout laisser tomber et à se croiser les bras. Il faut assurer la continuité des démarches significatives et des combats nécessaires, redéfinir le plan d'action à partir d'un diagnostic, saisir, même si cela fait mal, le message communiqué dans le résultat final.

Assurer la continuité

L'Église québécoise a vu naître, au cours des dernières années, une multiplicité de mouvements axés sur les familles et sur les personnes en situation difficile. Les chrétiens à la base ont pris conscience des besoins et ont mis sur pied des services adéquats. Je n'en citerai que quelques-uns.

Le service des cours de préparation au mariage a connu un véritable renouvellement. On y a développé une pédagogie active qui permet aux couples de se prendre en main. On y a accueilli les personnes qui cohabitaient ensemble depuis quelque temps. On y a diversifié les formules pour permettre un plus grand accès aux couples. On est parti avec les gens tels qu'ils étaient et là où ils étaient pour les aider à croître. Ces efforts qui comprennent aussi la préparation immédiate au sacrement de mariage sont de plus en plus le fait de couples chrétiens qui y vivent leur apostolat et leur service à la communauté. À l'intérieur de cette démarche, ils exercent un véritable ministère et influencent directement la pratique et la réflexion de l'Église.

Dans beaucoup d'endroits, se sont formés, au cours des dernières années, des groupes d'appui pour les familles monoparentales et des actions en faveur des divorcés remariés. Les chrétiens d'ici ont compris l'urgence non seulement de soutenir les gens blessés par la vie et souvent matériellement les plus pauvres, mais de les appuyer dans une prise en charge d'eux-mêmes, axée résolument sur la reconnaissance de leur dynamisme intérieur et sur leur capacité de recommencement. Cette attention concrète a provoqué des changements de mentalité dans la communauté chrétienne et a suscité des exigences d'accueil, de miséricorde et d'équité que les évêques canadiens ont défendues à Rome.

À l'aide de mouvements comme le Renouement conjugal, les équipes Notre-Dame et bien d'autres, des couples ont pris l'habitude de se retrouver régulièrement pour s'entraider à discerner la volonté de Dieu sur leur propre existence et à interpréter leur vie à la lumière de l'Évangile. C'est au sein de ces regroupements que se développera une véritable spiritualité familiale et un discours pertinent de l'Église.

Voilà quelques-unes des continuités dans lesquelles il importe de s'engager, croyant que, de ces pratiques concrètes, naîtra une pastorale familiale plus authentique. De la même façon, malgré les difficultés et dans certains cas, les cults de sac actuels, les combats livrés pour reconnaître de façon pratique l'égalité de la femme et pour assurer l'autonomie des conférences épiscopales doivent être poursuivis par des gestes concrets à tous les niveaux de la vie de l'Église.

Redéfinir le plan d'action

Dans l'approche des questions discutées, telles la régulation des naissances, les divorcés remariés, la cohabitation des jeunes et le mariage des baptisés mal croyants, les catholiques du Canada se sont peut-être trop fiés jusqu'ici au poids des statistiques et du "gros bon sens"; ils ont cherché des pratiques pastorales cohérentes, ils ont cru trop facilement qu'ils avaient raison. Devant l'urgence de ces problèmes, ils ont pensé que les solutions pouvaient venir rapidement, mais ils ont sous-estimé le fait qu'une pratique pastorale doit s'appuyer sur une réflexion théologique. Malgré quelques efforts dispersés, les théologiens canadiens n'ont pas joué pleinement le rôle qui leur revenait. Il devient urgent de se donner une théologie positive de la sexualité et du mariage qui ne soit pas seulement l'affaire de l'un ou l'autre mais qui suscite une adhésion de plusieurs théologiens et qui rejoigne le "sensus fidelium".

Dans le cas de la régulation des naissances, il importe de reprendre le débat sur la conception de la loi naturelle et de sa place dans la morale chrétienne. C'est une question théorique, une question réglée et dépassée, diront certains; il demeure qu'elle sous-tend encore la position de l'Église sur les moyens de régulation des naissances et qu'on ne peut l'éviter. Au terme, c'est là que s'explique la différence fondamentale entre la pratique des chré-

tiens conscients d'agir en vérité et le discours de l'Église. Le magistère doit comprendre qu'il ne suffit pas de revenir à des explications qui réfèrent à la faiblesse humaine, au cheminement et à l'incompréhension. Formés dans une société technique, conscients de l'histoire dont ils sont les sujets, les chrétiens refusent une certaine forme d'argumentation qui repose sur une vision de la loi naturelle telle qu'elle fonde la distinction entre moyens naturels et moyens artificiels.

De même, la mise en valeur des différentes traditions culturelles, en ce qui a trait au mariage et à la famille, liée à la connaissance de la pratique diversifiée de l'Église au cours des siècles, invite à un questionnement de fond d'une théologie, d'une législation et d'une pratique ecclésiales totalement occidentalisées. Elle devrait permettre un rajeunissement des problématiques et un déblocage de certaines impasses.

On ne peut éviter dans les années qui viennent un effort concerté des théologiens d'ici. Il leur faut éclairer les pratiques des croyants, instaurer un dialogue avec les théologiens d'autres traditions culturelles, engager la discussion ouvertement avec le magistère sur les points de dissension.

Le message communiqué

Enfin, le synode livre aux nord-américains un message qu'il nous est difficile d'accepter et que nous risquons de laisser passer sous prétexte qu'il n'a pas répondu à nos attentes. Les pères synodaux ont voulu être d'abord attentifs aux Églises locales les plus pauvres, aux familles condamnées à la pauvreté dans un monde si riche, aux jeunes gens et jeunes filles empêchés d'exercer leur droit de se marier et de donner naissance à un enfant, aux problèmes culturels africains. Sans mépriser nos problèmes, ils les considèrent souvent reliés à une situation de richesse et d'abondance, à une volonté de puissance et à une recherche sans mesure du plaisir. Tout en demeurant attentifs aux personnes, ils questionnent, au nom de l'Évangile, nos façons de faire et nos perspectives.

Nous parlons bien souvent depuis Vatican II d'une Église qui a une option préférentielle pour les pauvres, du "Salut par les pauvres": les pères du synode ont pris ce message au sérieux et au niveau de l'Église universelle, même s'il y a parmi nous des familles pauvres, nous sommes les riches et les plus riches; il est normal que notre parole n'ait pas la première place, que nos positions soient contestées.

D'ailleurs, derrière nos logiques et nos rationalisations, ne se cache-t-il pas bien souvent un certain égoïsme, une recherche de l'avoir et du luxe, un refus du mystère de mort et de résurrection? À force de sembler avoir raison aux yeux du monde, n'a-t-on pas souvent le tort, fondamental pour un chrétien, de ne pas se laisser guider par l'Évangile et de ne pas aspirer à la sainteté? Malgré des critiques justifiées, malgré le désir qu'on prête attention aux problèmes réels des gens d'ici, malgré nos insatisfactions, acceptons-nous ce message du synode, si proche de l'Évangile de Jésus-Christ?





MARIA CHAPDELAINÉ

DÉMYSTIFIÉE?

par Raymond Bourgault

Roman, mythe, démythisation: ainsi vient-on de résumer l'histoire posthume du chef-d'oeuvre de Louis Hémon. Un poète a produit en son temps (1913) un récit dans lequel un pays et une ancienne métropole ont cru se reconnaître. Mais dans les années vingt, qui ont suivi la première grande guerre, certaines élites de France et d'ici ont exploité le roman dans le sens de leur idéologie, bourgeoise et cléricale, bref droitière, et elles en ont fait un instrument de propagande religieuse ou politique. Et voici qu'une autre élite, contemporaine, s'occupe à déconstruire le mythe et à rendre à nouveau possible la lecture proprement littéraire du roman, lui restituant sa vérité.

La démythification est douloureuse

Ceux parmi nous dont les souvenirs classiques ne sont pas complètement effacés pourront évoquer, à ce propos, les avatars de la poésie homérique. On sait que celle-ci, après avoir été longtemps admirée et pratiquée par les aristocraties des cités grecques, fut officiellement canonisée par la démocratie athénienne et régulièrement récitée aux Panathénées. Mais on se rappelle aussi avec quelle verve elle fut critiquée par les philosophes qui préféraient le *logos* et la raison au *mythos* et à la poésie, et que, malgré ce handicap, elle devint, pour toute l'antiquité gréco-romaine, le classique par excellence. En ce cas, du moins, la critique n'a pas eu le dernier mot.

On le voit: la vérité est plurielle et dialectique, tantôt naïve et tantôt réflexive. La démythification est une opération douloureuse mais souvent nécessaire. Dans toute grande oeuvre il y a une charge symbolique puissante, imaginaire et affective, qui débord les frontières du poème et l'ho-

rizon même de ses premiers auditeurs ou lecteurs. C'est cet excès de sens qui fait qu'un conte, une légende, une épopée, un drame, un roman se méritent un public fidèle qui transcende les générations, et que toute une collectivité reconnait dans des héros ou des héroïnes des doublures embellies d'elle-même. Pourtant, le

«Les démythificateurs sont nécessaires, mais plus encore les (re)créateurs de mythes.»

succès même, l'accoutumance, la vulgarisation, la récupération dans le patrimoine, la manipulation par les classes dominantes, le changement culturel, tout concourt à la fin à altérer profondément la nature du chef-d'oeuvre et à lui ôter une grande partie de sa force dynamisante. Aussi arrive-t-il qu'une partie de la population, — celle qui a cessé d'être guerrière ou agraire —, s'éprouve aliénée ou agacée par l'idéalisation, à ses yeux excessive, d'une figure du passé, et qu'elle croie devoir démonter l'idéologie qui l'a accréditée. Tel est le spectacle que nous offre aujourd'hui la critique universitaire du roman de Louis Hémon.

Mais les professeurs de littérature savent que, si les sciences humaines ne se renouvellent pas tous les cinq ou dix ans comme les sciences exactes, leurs résultats cependant sont périodiquement remis au creuset de nouvelles analyses qui s'efforcent de répondre aux questions des générations montantes. Ils peuvent donc s'attendre à ce qu'une prochaine équipe de chercheurs déconstruise à son tour l'idéologie qui est sous-jacente à la présente déconstruction. Car lorsque, à l'instar d'autres peu-

S'ABONNER AU BULLETIN DE L'ENTRAIDE UNE BONNE OCCASION D'ÊTRE SOLIDAIRE DES ÉGLISES ET DES PEUPLES DU TIERS MONDE



- Source d'informations utiles et peu répandues sur les situations qui touchent l'Église et le tiers monde.
- Des textes importants, stimulants ou provocants sur les rapports entre le «Premier Monde» et la Mission.
- Un échange et des liens entre les Églises d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'ici.

Le Bulletin de l'Entraide paraît quatre fois par an et s'adresse autant aux missionnaires qu'à ceux et celles qui s'intéressent à la problématique Église et Coopération internationale.

Nom: _____

Adresse _____

Code postal _____ Tél. _____

Chèque ou mandat à l'ordre de l'Entraide Missionnaire Inc.

- ☐ \$5.00 (Abonnement Canada)
☐ \$6.00 (Abonnement outre-mer)

2295, rue Chambly, Montréal,
H1W 3J6 (514) 526-0439

**VOUS LISEZ RÉGULIÈREMENT LA
REVUE RELATIONS. VOUS
DÉSIREZ QU'ELLE POURSUIVE ET
APPROFONDISSE SON ACTION.**

**CHACUN DE VOUS EST
CONCERNÉ!**

1. Indiquez-nous les noms de cinq personnes qui pourraient être intéressées par **RELATIONS**. Nous leur ferons parvenir gratuitement un exemplaire de la revue.
2. Souscrivez un abonnement-cadeau pour un ami ou une amie à qui vous désirez offrir un cadeau intelligent à l'occasion de Noël et du Nouvel An.

**NOUS COMPTONS SUR VOTRE
SOUTIEN!**

À compter du 1er janvier 1981, le prix de la revue **RELATIONS** sera augmenté. Nous n'échappons pas à la hausse du coût de la vie... Aussi chaque numéro se vendra-t-il \$1,25 et l'abonnement d'un an (onze numéros) sera disponible pour \$12,50.

Nom.....

Adresse.....

.....
code postal

Nom.....

Adresse.....

.....
code postal

Nom.....

Adresse.....

.....
code postal

Nom.....

Adresse.....

.....
code postal

Nom.....

Adresse.....

.....
code postal

Nom.....

Adresse.....

.....
code postal

ples de l'Occident, le nôtre aura achevé sa cure de positivisme et de marxisme et que nous nous trouverons de l'autre côté de l'antithèse, il est probable que se lèveront parmi nous d'autres iconoclastes qui, cette fois, mettront leur bonheur à suspendre le sens aux poutres d'un ciel noétique et à faire la preuve que l'homme ne marche pas seulement sur ses pieds.

**L'histoire est fille des
mythes**

On peut aussi prévoir que le mot mythe ne sera pas toujours repris avec la valeur péjorative qui nous vient des philosophes grecs, mais aussi bien avec celle, méliorative, que nous ont restituée les historiens des religions. Platon lui-même, qui a tant vitupéré contre les vieux poètes, fut un génial créateur de mythes, et il termine la *République* par un récit dont il pense que, si on y ajoute foi, il peut être sauveur.

Et en effet, l'histoire est fille des mythes. Tous les peuples qui ont un nom dans la mémoire des hommes

pays qu'ils nous ont légué en héritage.

Les démystificateurs sont nécessaires, mais plus encore les (re)créateurs de mythes. De même que la puissance d'un homme est fonction de sa mémoire, du filtre intérieur qui choisit, parmi les traces du passé, celles qui, déjà alors, étaient grosses d'avenir, ainsi les peuples n'existent en vérité que grâce aux souvenirs des uns dont les autres décident de faire leur «temps primordial» et le garant de leur futur. Si donc nous n'avons pas de passé, il faudra bien que nos poètes nous en inventent un qui, de toutes manières et comme celui des autres peuples, sera, ainsi que l'eût dit Platon, un beau mensonge, et selon les mots d'Hésiode, semblable à la vérité et donnant le goût de la faire.

Ainsi, jadis, quand les triomphes mêmes d'Auguste eurent commencé de corrompre les citoyens urbanisés de l'empire, Virgile sut redonner vigueur à la nostalgie des origines en exaltant, dans les *Bucoliques* et les *Géorgiques*, la vie fruste et champêtre des bergers d'Arcadie et des paysans de Campanie. Et le peuple romain, menacé, connut un sursis de quelques siècles. On a toujours besoin d'un plus petit que soi.

**«Tous les peuples qui ont un nom dans la mémoire des
hommes avaient ou ont toujours des récits fondateurs
et exemplaires.»**

avaient ou ont toujours des récits fondateurs et exemplaires. Ces récits sont nombreux, parfois contradictoires, et ils sont le plus souvent revendiqués par des fragments antagonistes de la grande société. Mais c'est justement grâce à de tels ensembles complexes que, forcément critiques et faisant de nécessité vertu, ils remodelent périodiquement l'image d'eux-mêmes qui, depuis des origines immémoriales, les projette dans leur futur. Aussi doit-on penser que, comme les autres, le Québec a besoin de mythes, c'est-à-dire de récits normatifs où une partie importante de la population se reconnaît.

Et donc, même si l'historiographie devait un jour donner raison à Lord Durham, il ne s'ensuivrait pas que ce serait à cause de ses mythes que le Québec est un peuple sans histoire, mais plutôt à cause de leur carence ou à cause de l'usure de ces admirables représentations traditionnelles qui ont permis à nos pères de bâtir ce

Il ne doit donc pas être impie d'espérer qu'un jour Maria Chapdelaine sera réhabilitée et qu'elle fera toujours partie de notre mémoire de peuple pauvre qui rêve de splendeur et de gloire. Notre génération n'a-t-elle pas commencé d'apprendre que, sous la grande et aliénante histoire des princes et des preux, court le fil ténu des souffrances des humbles, des petits, des sans grade, de tous ceux qui ne savent pas qu'ils sont des héros, et dont seules les Muses peuvent chanter la grandeur? Et qui donc a dit qu'une grande vie est un rêve d'enfant réalisé à l'âge mûr? Et les ethnologues ne nous ont-ils pas appris que, si les peuples dits primitifs résistent aux dures conditions de l'existence et subsistent, c'est grâce à leur «Dreaming», au «Temps du Rêve», dans lequel ils se replongent périodiquement? De même, il faudra bien que notre peuple donne un contenu à sa devise: Je me souviens.



FOLIE DE POÈTE

Il y a deux ans, à la fin de 1978, paraissait aux éditions de l'Hexagone le dernier ouvrage de Roland Giguère, poète, peintre et graveur. Malgré tout ce temps, *Forêt Vierge Folle* ne mérite pas d'être oublié sur les rayons d'une librairie. Alors, abandonnant l'absolue loi de la nouveauté, je vous propose de lire un beau livre.

Publié dans la collection «Parcours», *Forêt Vierge Folle* retrace l'itinéraire de l'auteur depuis ses premiers poèmes en 1949. Selon la présentation des éditeurs, «cette collection se veut un reflet des quêtes, un témoin des mondes qui hantent l'écrivain; elle est un lieu de trajectoires multiples». Et chez R. Giguère les moyens d'expression sont aussi multiples. Ce recueil est donc fait de poèmes, bien sûr, mais aussi de collages, textes, dessins et photographies d'objets fabriqués par l'auteur. Véritable forêt vierge, où l'on risque de se perdre d'une liane à l'autre? Non, tout y a un sens, les images «donnant à voir ce que les poèmes donnent à lire» (p. 51).

À propos de:

Roland Giguère, *Forêt Vierge Folle*, Montréal, Hexagone, collection Parcours, 1978. 219p. \$11,50.

Ce que le poète donne ainsi au lecteur est un oiseau, une étoile, un nuage. Romantique, il rêve de liberté, étouffe de ne pas pouvoir rejoindre le cœur des choses qu'il aime. Pour qui le suit, aux antipodes de la «nouvelle écriture», R. Giguère tourne les pages de son grimoire, passeport pour l'imaginaire. Ses textes en prose, «Notes sur la poésie», «Visages intérieurs de la peinture», «Cartes postales», disent en clair le sens et la portée de sa plongée en lui-même, seule aventure qui soit au monde jurait Henry Miller. Ses poèmes sont des lieux où habiter, des instants suspendus pendant lesquels l'image se déroule lentement, mais aussi, parfois, se dévoile:

VIEUX RIVAGES (1976)

Grands yeux de lacs qui appellent
et boient à plein ciel
l'eau rare des orages

vieux rivages où tout s'échoue
pour finir en paix
loin des cris et clameurs

souche seule qui pleure
sur la plage vierge
que la marée cerne

et la mouette qui se pose
comme si de rien n'était
sur cette pierre usée. (p. 184)



par Diane Alméras

Pour Roland Giguère, le poète est comme un sismographe. Il enregistre les vibrations qu'il perçoit et les relance au monde. Avec l'espoir que la vie, les êtres soient touchés, bousculés. Rêve d'artiste. Cette conception de l'art et du poème n'est cependant pas à la mode (on veut du travail sur le texte, seul, sans signification) mais elle est féconde pour qui se laisse envahir.

À L'OMBRE DE MA VIE (1951)

(...)
m'entends-tu?
entends-tu mes tempes battre la marche du temps
jours sans lumière où je palpe les apparences
de ta réalité de femme nue couchée dans l'ombre
de ma poitrine vide
oui je sais
l'ombre n'est jamais si tenace que le regard
la glace finit toujours pas se rompre
et viendra le jour où je m'engloutirai
dans mes guirlandes de fleurs fanées
je sais aussi que partout on meurt en silence
pour un oiseau déchiré sans mot dire
je sais que je ne sais plus parler d'autre chose
que d'un avenir fait sur mesure
de la grandeur d'une amande avec les armoiries de l'été
mais que veux-tu?
que voulez-vous?
si l'épée est enfoncée jusqu'à la garde
si les murs sont trop hauts et trop épais
si les serrures sont rouillées
si les miroirs ne reflètent plus l'image voulue
l'image aimée
l'image d'un rivage ensoleillé
si ce n'est plus comme cela n'a jamais été
que veux-tu?
que voulez-vous?
(...)
(p. 30)

Bien que datant un peu (!) ce fragment est fidèle à l'oeuvre subséquente de R. Giguère, à moins que ce ne soit l'inverse. Les longs textes de six pages, qui s'égarent en de fourrés obscurs avant de reprendre une route qui n'est jamais droite ni éclairée, ont fait place à des poèmes mieux élagués mais non moins vagabonds. L'émotion coule de la même source.

Forêt Vierge Folle, la bien nommée, est bel et bien une «collection». Bonne introduction à un univers qui n'a rien de cartésien, le recueil a malheureusement un petit air «musée» qui risque de voiler ce beau regard en arrière.

M (1975)

Magie d'un mot
contre toutes les marées de silence

marges blanches où la mémoire s'ensevelit

on entend d'ici
tomber les masques
dans le matin mauve (p. 159)



STARMANIA:

par Axel Maugey

UN GOÛT PROFOND POUR LA DÉSESPÉRANCE

Serions-nous devenus (ou serions-nous?) des créatures pavloviennes? C'est la question que tout esprit libre peut se poser après avoir vu *Starmania*, ce "disco-rock", que Pierre Beaulieu dans *La Presse*, Nathalie Pétrowski dans *Le Devoir* et quelques autres critiques nomment curieusement un «opéra-rock».

Ici, le concocté reprend les amuse-gueules chers à notre société de consommation: la ville tentaculaire, le terrorisme empreint de romantisme noir, les médias d'information omnipotents, stérilisants, et cette peur d'un «autre âge» (?) venu de l'inconscient collectif, sans oublier, bien sûr, l'amour et ses mythes à peine dépouillés des fioritures traditionnelles.

Pourtant, de prime abord, il n'y a rien de franchement déplaisant dans *Starmania*, à condition de se laisser bercer par le clinquant, une distribution honnête, la voix chaleureuse d'une Louise Forestier ou celle d'une Françoise Castel. Ajoutons que la mise en scène d'Olivier Reichenbach est soignée.

Ce qui gêne plutôt dans un tel spectacle, c'est la faiblesse technique des danseurs. D'emblée, on voit que ce ne sont pas des professionnels. Par ailleurs, on dirait que la musique particulièrement étourdissante cherche à faire oublier le côté trop statique de la scène. Imitateurs talentueux de «comédies musicales», les interprètes nous offrent un spectacle de «disco-rock». Encore aurait-il fallu que les costumes fussent attrayants et les masques originaux pour vraiment nous séduire. Ce n'est point le cas dans *Starmania*.

Sous le soleil «noir»

À présent, intéressons-nous aux personnages. Au fond, les Étoiles noires, la chanteuse rock, Roger Roger (le speaker), la star vieillissante, Zéro janvier ou la figure politique montante, tous sont plus ou moins malheureux. Dans un tel univers, les échecs humains ne surprennent pas vraiment tant l'amour semble impossible. La chanteuse rock n'aime-t-elle pas Zikie, un homosexuel? Et Cristal, un terroriste, Johnny Roquefort, voué à être tué? Seul «l'amour» (mais s'agit-il toujours d'amour?) triomphe lorsqu'il devient raisonnable en se mettant au service de l'ambition.

Au fond, rien de neuf sous le soleil «noir». Que l'être humain préfère naturellement le malheur au bonheur ne nous surprend pas, cette dernière réalité étant trop précaire. Gageons que le succès remporté par un tel spectacle provient certainement d'un goût profond pour la désespérance, mais cela s'avère important, en «musique». Le thème de l'amour impossible attire toujours les foules.

De tout temps, le bruit, le rythme et le chant ont masqué le réel et ses composantes. Et puis la représentation du malheur est plus excitante que celle d'un bonheur fade et tranquille. *Starmania* marque donc une étape dans «l'évolution» de la chanson québécoise (dans l'ensemble fort bonne); mieux même, elle lui donne sa crédibilité moderne, urbaine et une assurance non négligeable aussi.

L'inquiétant réside surtout dans le type de société qui s'élabore sous nos yeux: les Étoiles noires remplacent-elles avec profit les Robins des bois de jadis? Certainement pas, car Munich, Copernic et mille autres dévastations récentes prêtent sans cesse leurs douleurs et leurs innocents sacrifiés. À travers le filtre de *Starmania*, le visage de cette société ressemble plus à celui de «l'hystérie» qu'à autre chose. Robin des bois, lui, croyait à l'avenir de cette terre, à la justice, contrairement au nihilisme destructeur des Étoiles noires. Bien sûr, l'amour aurait peut-être pu «convertir» Johnny Roquefort. Mais cela reste à prouver...

Passive, régie par la force, la violence et par un ludisme destructeur qui annihile toute volonté de changement, notre société n'espère plus. Phénomène dramatique, on le réalise chaque jour davantage, l'univers technique tue peu à peu tout courant moral. Pendant que publicité et politique dessinent le portrait de notre oppression, l'Occident malade à force de nier l'élément naturel croit pouvoir se métamorphoser (comment?) en conquérant l'espace, la «grande» aventure de demain...

L'impact de *Starmania* ne me semble pas considérable, car il n'éveille pas les consciences; tout au plus leur susurre-t-il une musique déjà connue: celle du nivellement, de l'aplatissement et de la rigolade à la petite semaine; pire encore, un tel spectacle occulte les valeurs fondamentales génératrices d'espoir.

Bien sûr, on peut, à la rigueur, y déceler une critique de la société mais elle n'est guère lumineuse.

Égocentrisme, automatisme, refus de la vie, refus des valeurs, avons-nous dit, offrent la toile de fond d'un tel spectacle présentant un homme désamé, uniformisé, coupé de la nature, tourné vers un avenir apocalyptique, fascisé dans ses pensées et ses gestes, rêvant de façon infantile à l'artiste qu'il voudrait être: vedette d'un soir, dieu d'un moment.

Et l'espoir?

Il faut bien le constater, le grand absent, ici, c'est justement Dieu; peut-être pourrions-nous le retrouver sous les traits de l'artiste: celui, le chanceux, qui invente sa vie. Hélas! la star vieillissante nous détruit cette idole d'un soir qui se prend justement pour Dieu.

À son insu, *Starmania* représente, non sans force ni talent, ce monde exempt de valeurs qui est devenu le nôtre. Si le pavlovisme signifie la disparition de la conscience, acceptons-nous l'avenir «culturel» pour ne pas parler du reste-plein de confusions et d'incohérences des adeptes de *Starmania*? Évidemment, ici, il ne s'agit pas de dénoncer un tel spectacle mais plutôt la non-humanité, la non-sagesse qui le soutient, sauf quand les mots lumière et amour transpercent le mur d'indifférence de ce monde en technicolor. En eux se lève la «véritable passion» si gentiment exploitée par nos imprésarios, ces «nouveaux prêtres» d'un autre genre.





MON ONCLE D'AMÉRIQUE OU LE PIÈGE À RATS

par Jean-René Éthier

Primé à Cannes, couru au récent festival de Montréal, *Mon Oncle d'Amérique* échappe — comme tout film d'Alain Resnais — à toute catégorie, à toute classification. S'agit-il d'une oeuvre didactique parce que le professeur **Henri Laborit**, dont le film illustre les théories sur le comportement humain, apparaît lui-même pour nous donner des explications?... Ne serait-ce qu'un documentaire élégant que la fiction, élément plutôt rare chez **Alain Resnais**, viendrait soutenir? Ou plutôt, une fable cocasse avec ces humains à tête de rat qui envahissent l'écran, tout à l'heure? Qui n'y verrait, en tout cas, devant les insistances du professeur, un constat urgent aux allures missionnaires? Une thèse, somme toute, en images? Il y a là une entreprise qui intrigue autant qu'elle fascine.

On a souligné l'impasse où aboutirait le film en même temps qu'on s'interrogeait sur le pourquoi de la collaboration Resnais-Laborit, comme si Alain Resnais n'avait trouvé là qu'une occasion intéressée (et intéressante) de jouer au montage

Le génie de Resnais dépasse la thèse de Laborit puisque la poésie fait fi des calculs scientifiques.

où il est passé maître. Comme si Resnais, continuellement inquiété par les problèmes du cerveau humain, avait trouvé là, après *L'Année dernière à Marienbad*, *Muriel*, *Je t'aime, Je t'aime*, une opportunité de moduler à nouveau sur sa propre interrogation¹. On verra qu'il y a bien autre chose, en ce film, que cette complaisance gratuite.

Oeuvre courageuse certes, hardie même, mais qui, pour nous, (et pour Alain Resnais) est plus qu'une tentative de mettre son immense talent au service de la cause du professeur Laborit, à savoir de faire connaître au plus grand nombre les travaux de ce biologiste tapageur. Car, *Mon Oncle d'Amérique* est d'abord une réponse en soi à la problématique de Laborit. Elle est cette création artistique que le professeur prône comme un élément de la

nécessaire fuite par l'imaginaire.

Pour le montrer, que le lecteur nous pardonne une incursion dans le domaine de la

sociobiologie: il n'en comprendra que mieux, nous l'espérons, la portée immense du dernier film d'Alain Resnais.

Une nouvelle idéologie: la sociobiologie

Henri Laborit² dont le dernier livre *L'Éloge de la Fuite* a inspiré Alain Resnais pour son film, n'est pas celui qui inventa le mot de sociobiologie quoiqu'il soit, par ses recherches, le pionnier de cette science qui se veut nouvelle. C'est **Edmund Wilson**, dont les idées commencent à susciter de vives polémiques aux États-Unis, qui fournit en 1979 et le vocabulaire et une définition exhaustive de cette nouvelle «science». La sociobiologie (qui cherche à faire échec, en un sens, à la physique, du moins à creuser entre elle et le langage — qui lui a fourni un discours logique — un fossé qu'elle veut irréductible) se présente comme une discipline scientifique qui a pour objet «l'étude systématique des bases biologiques de toutes les formes du comportement social chez toutes les formes d'organismes vivants, l'homme y compris»³. La physique? Un alibi aux comportements inconscients de l'homme: il faut fouiller plus loin, dénoncer cet autre «inconscient» à côté de l'inconscient freudien. Montrer, en plus, que les comportements sociaux de l'homme ne reposent que sur des lois biologiques.

La théorie est claire: le comportement humain est du même type que le comportement animal de rats en laboratoire. Consciente alors de ses lettres de crédit nouvelles (un peu anticipées, peut-être?), la sociobiologie ne met plus en question de savoir si le comportement social humain est déterminé génétiquement (c'est acquis pour elle), mais elle cherche dans quelle mesure il l'est. On voit tout de suite l'intérêt d'une telle science, puisqu'elle clôt le dossier du rapport entre nature et culture, entre inné et acquis, avec les clivages qu'elle suppose.

Tout donc (ou à peu près tout) viendrait de nos gènes. En un mot, les gènes ne se gênent pas pour tenir la culture en laisse. Et le comportement humain (pensons: tous les actes humains) n'est qu'une façon détournée d'assurer la permanence du matériel génétique humain. Autrement dit, les gestes humains, tous les gestes humains ne seraient qu'en fonction de la perpétuation de l'espèce humaine. La nature humaine n'aurait de fin qu'en elle-même et que pour elle-même.

Dès lors, les notions de travail, de sexualité n'ont rien à voir avec la culture dont on pourrait penser qu'elle les aurait façonnées à travers l'histoire des siècles. Il devient donc inutile de fouiller les cultures, soit pour les justifier, soit pour les condamner comme facteurs du comportement humain, puisque tout ne repose que sur les gènes.

On voit d'ici la tête hérissée des féministes par exemple, qui perdraient et leur salive et leur temps à soutenir une cause déjà condamnée. Plus de liberté d'ailleurs, plus de morale! L'homme est le produit fatal d'un déterminisme qui se fraie sa propre survie. Et il devient urgent de dire à l'homme: comprends ton cerveau; il porte en lui seul le dynamisme de tes réactions. C'est la centrale, alimentée par tous les gènes, où tu pourras rationnellement dépister un comportement sélectif de tes gènes qui te guideront vers le chemin, non pas de l'agressivité ni de l'inhibition, mais de la fuite dans l'imaginaire.

Car, bien sûr, le gène n'est pas aussi «borné» qu'il ne peut pas ne pas se «ranger» lui-même. Le programme inscrit en lui propose, en fait, des options variées entre lesquelles il peut encore choisir. Ou bien ici, l'on suppose, par principe, que seul l'intérêt constitue le choix optimal; ou bien l'on introjecte dans le gène des principes de nature éthique, comme si le gène lui-même choisissait ce qui convient ou non. Donc, qu'il se fait juge du bien et du mal.

Rendus ici, sommes-nous bien encore en domaine scientifique, ou n'avons-nous pas glissé insensiblement en domaine philosophique? Laborit parlera, pour sa part, à propos du rat, de récompense et de punition (donc de bien et de mal) au lieu d'action et de réaction. La biologie ne se donne-t-elle pas, ici, un statut qui ne lui appartient plus? Ne s'entache-t-elle pas de néo-darwinisme où le «principe de l'évolution réside dans l'optimisation des gènes d'une part, mais d'autre part (ne voit-on pas que) cette «main invisible» constitue la référence scientifique repérable par le biologiste pour éclairer ce qui se passe «de façon détournée» et ignorée des individus»⁴.

Devant ce dogmatisme un peu raide de Wilson, un autre sociobiologiste, **Marshall Shalin**, n'a pas attendu pour lui reprocher le comportement utilitariste de sa conception sociobiologique, type d'une culture libérale, en nous faisant croire que cette condition était fondée sur l'évolution. Shalin montrera, par exemple, que les états de parenté ne s'appuient pas nécessairement sur les gènes. «Aucun système de rapports de parenté ne suit, chez l'homme, un agencement conforme aux coefficients de liaison génétique, tels que les sociobiologistes les envisagent». ⁵ Un enfant ne serait un enfant que dans le système culturel.

En fait, Shalin atténuera plus tard ses positions en donnant de la relation nature-culture une définition qui pourrait peut-être éclairer tous les camps qui s'acharnent actuellement, soit à trop promouvoir l'élément culturel dans la formation des civilisations, (donc, à les nier également au nom d'une culture nouvelle), soit à trop les minimiser. «La culture ne se déploie pas sur le vide, elle restructure et réordonne des éléments d'ordre biologique, mais de telle sorte que c'est la réorganisation qui est déterminante». ⁶

Pour Laborit, qui endosse ces thèses, l'homme social est comme un rat. Enfermons des rats dans une cage à compartiments bloqués: stimulons une frustration. Les rats n'ont que deux solutions: l'inhibition (c'est-à-dire le malheur, le dépérissement, la mort) ou l'agression pour leur survie. On voit tout cela dans *Mon Oncle d'Amérique*.

Mais, libérons la paroi intermédiaire de la cage, par où le rat peut fuir. Il fuit... et conserve donc son équilibre sans avoir agressé son partenaire. «Et le combat cessa, faute de combattants»! Cette simplification ne doit pas toutefois nous donner le change sur le sérieux de l'expérience. Les images réduisent à l'essentiel ce qui n'est qu'une conclusion scientifique, obtenue par une rigueur exemplaire.

Pour lors, cette fuite... quelle peut-elle être? Le professeur Laborit nous le dit, nous l'explique, mais Alain Resnais l'a déjà mis en pratique. On fuit en cherchant un autre désir, en modifiant son espace psychologique vital, en cherchant un autre terrain d'accomplissement de soi. Les psychologues parlaient autrefois de sublimation, et la créativité semble être le terrain le plus propice à la fuite. L'acte créateur est un acte de réappropriation. Passolini, aussi, pensait que le salut de l'homme était dans l'art. Alain Resnais en fait son dogme.

Un film qui dépasse son objet

C'est ici le point de rencontre entre la thèse fondamentale de Laborit et le film d'Alain Resnais. Qu'une oeuvre échappe à son auteur, nous le savions bien avant Freud, puisque Valéry nous l'avait assez prouvé. Qu'un autre «inconscient» chemine à côté de l'inconscient freudien, Laborit le prétend. La démarche de Resnais prouve la limite de la thèse de Laborit, parce que quelque chose échappe encore aux calculs systématiques du professeur. En illustrant sa thèse, Resnais ne la promeut pas fatalement. Il la transcende, en clignotant de l'oeil. Car, propulsé d'abord dans l'imaginaire, le film va s'infléchir tranquillement, et l'impasse où il semble aboutir le fait éclater vers autre chose qu'il dit en même temps. C'est ici que le génie de Resnais dépasse la thèse de Laborit puisque la poésie fait fi des calculs scientifiques.

Une île appelée poésie

Étudions le statut de la fiction.

Janine Garnier, comédienne et militante marxiste, rencontre au théâtre? Jean Le Gall, haut-fonctionnaire bourgeois à la radio, puis devient sa maîtresse. Parallèlement, René Ragueneau, campagnard frais émoulu de la ferme parentale, a gravi les échelons de l'administration d'une filature: il se heurtera à Janine qui, devenue stylis-

te dans son entreprise, a abandonné Jean parce que la femme de ce dernier, plaidant la maladie fatale, l'a relancée et la supplie de lui laisser son mari. Janine finira par retrouver Jean.

Ces destins entrecroisés seraient de la pire banalité s'ils n'étaient soulevés par l'art raffiné et charmeur d'Alain Resnais. Or, ce qui est résumé de ces destins, c'est la ligne droite d'un récit qui ne l'est pas et que l'on ne peut tracer qu'à la toute fin du film. C'est l'art d'Alain Resnais de substituer à l'anecdote linéaire, une autre logique du récit qui serait celle de la vie. En dirons-nous assez sur la fatuité et le danger d'un récit de type américain par exemple, où la dynamique du spectacle, accrocheuse, tend à réduire le spectateur au rôle passif de son propre spectacle? Le récit américain, tout calculé d'avance, ne laisse plus de place à l'imagination qui nourrit sa paresse et n'alimente que son loisir. Le récit américain «enferme» dans le réel, alors qu'il faudrait songer que le réel n'est pas antagoniste de l'irréel.

Le récit «resnaisien», au contraire, exige la collaboration active. Il est en quête de l'essentiel par la complicité de l'esprit. Il se calque, en cela, sur la vie elle-même où les choses ne se présentent d'abord qu'abruptes. C'est à l'intelligence de fusionner en synthèse les éléments en jachère. La vie ne nous oblige-t-elle pas, pour se faire comprendre, de se faire objectiver constamment? Ainsi, l'intelligence vit en même temps qu'elle s'efforce de saisir la vie.

Avec Resnais, c'est l'éclatement de la forme figée: mais attention, cet éclatement

n'est pas anarchie. Il se veut un remodelage de la réalité en une vision nouvelle. Ici, surtout, c'est le pouvoir de réorganisation de l'instinct de créativité.

Or, comme dans *Providence*, le début de *Mon oncle d'Amérique* semble patauger dans le désordre absolu. «Je suis né à Paris...» «Je suis né dans la ferme de mes parents...». Les êtres surgissent, pêle-mêle, et racontent les premiers moments de leur vie, dans un mélange de voix, d'images et de bruits. Claudel exigeait le même tohu-bohu au prologue du *Soulier de satin*. Resnais ne cesse d'affirmer qu'il aime diversifier les vitesses, bouleverser les chronologies. C'est ainsi que la vie surgit à la raison. Dans le film, c'est le discours «mou» d'un côté: la fiction, la petite histoire. De l'autre côté, arrive le discours «dur», celui de la science, du laboratoire, l'exposé, la preuve: la vie qui se durcit en se conceptualisant. C'est la culture qui emprisonne la vie.

Mais la démarche scientifique est, elle aussi, témoignage. Elle fait partie de la vie. Ce qui est particulier en ce film, c'est son montage qui suit la démarche scientifique.

Le récit américain, tout calculé d'avance, ne laisse plus de place à l'imagination qui nourrit sa paresse et n'alimente que son loisir. Le récit américain «enferme» dans le réel, alors qu'il faudrait songer que le réel n'est pas antagoniste de l'irréel.

Il se construit peu à peu comme elle: après le désordre de la vie, le stage de l'observation, c'est l'hypothèse. Puis, l'expérimentation, le compte rendu et la conclusion. De conclusions en conclusions, le film grandit en spirale. Quel art que celui d'Alain Resnais qui sait ponctuer ses multiples discours par la séquence visuelle qui raccroche, qui fait le lien. Comme dans *Providence*, la caméra s'arrête soudain sur la même image, toujours renaissante: celle de l'île mystérieuse, où, à travers le discours scientifique, le plan nous rappelle qu'il y a toujours cette île, toujours ce trésor caché qui s'y réfugie. Toujours cette vie qui transcende tous les discours, fusent-ils scientifiques et définitifs. C'est la poétique du théorème et cette mathématique de l'imaginaire provoque le vertige.

On pourrait, pour mettre en lumière cet aspect enivrant de l'image resnaisienne, comparer *Mon Oncle d'Amérique* avec une série qui passe actuellement à Radio-Canada. «Jeune délinquant» se veut une dramatique où alterne, comme dans *Mon Oncle d'Amérique*, le triple discours de la fiction, de l'exposé et du commentaire. *Jeune délinquant* prouve la réalité; *Mon Oncle*

"VOILÀ LE SIGNE QUI VOUS EST DONNÉ"...

Lc 2, 12

Je veux parler d'hommes et de femmes d'ici qui sont en train de nous réinventer Noël.

Ils sont simples chrétiens engagés ou ex-provinciaux de communauté, parfois ex-pasteurs... en tous cas simples bergers maintenant, comme ceux de Bethléem. Ils ont vu l'Étoile, entendu le Signe proclamé par les anges de ce qui était pourtant annoncé depuis toujours par la préférence de Dieu pour les pauvres: «Vous trouverez un nouveau-né emmailloté et couché dans une mangeoire» (Luc 2, 12).



Laveurs de vaisselle, ouvriers en usine, chômeurs, ils sont avec ceux qui ont «couché leur petit dans une mangeoire parce qu'il n'y (a) plus de place pour eux dans la salle commune» (Luc 2, 7): ceux que notre société de consommation a mis "hors-jeu", les assistés sociaux, les petits salariés, «nos» pauvres...

Ils ont appris du Dieu qui prend lui-même dans ses bras la brebis bousculée (voir Ezéchiel 34), que la vie telle qu'il la veut ne peut exclure personne; et que la souffrance du délaissé est contestation de ce que les hommes ont fait de la vie.

Dans la solidarité et la lutte avec ces petits, ils sont à la recherche du Dieu vivant qui se laisse chercher et qui se révèle dans une longue marche de libération: «Vous verrez bien qui je suis» (Exode 3,14).

Dans le plus faible et l'opprimé, ils rencontrent (Celui qui est déjà venu, préparé par des siècles de patiente misère, Celui qui n'a pas été accueilli par les siens et qu'on a crucifié hors de la ville; le Ressuscité qui reviendra en révélant cette fois non plus le signe mais la réalité: «C'est à moi que vous l'avez fait» (Matthieu 25,40).

Pour eux Noël est en avant, dans ce Dieu qui vient. Et déjà il se fête dans les yeux du pauvre qui a recouvré sa dignité.

Dans la fadeur de nos Noëls, voilà le signe qui nous est donné...

Fernand Jutras

d'Amérique nous fait sentir que le réel est aussi irréel et que l'irréel peut se glisser dans le réel: la vie est aussi cette fragile limite entre ce qui s'explique et ce qui ne s'explique pas. Tant qu'Alain Resnais demeure à cette limite vertigineuse, il ensorcelle. Il se sert plus de Laborit qu'il ne le sert. Mais, hélas...

Le rêve désamorcé

...Pourquoi soudainement, au détour d'une séquence, le charme n'opère-t-il plus? Pourquoi l'émotion se brise-t-elle subtilement quand, dans l'île où Jean et Janine se retrouvent, une image grotesque d'hommes-rats surgit tout à coup et nous fait sourire? Nous étions en rêve; nous voici en certitude. Et cette certitude n'est pas gaie à entendre. Nous voici faits, piégés comme des rats. Et le problème le plus grave s'impose: pourquoi cette urgence dramatique ne nous convainc plus tellement? Le film, ici, chute comme la thèse de Laborit. Est-ce parce qu'on continue-

rait, spectateur gratuit, à se boucher les yeux devant l'évidence? Le professeur Laborit se fait, pourtant, pressant aux dernières images du film: «Le jour où les hommes connaîtront le fonctionnement de leur cerveau, ils comprendront le pourquoi de leur comportement agressif et pourront alors envisager de le modifier». Ce glas nous désabuserait-il, encore une fois, devant l'utopie et ne sonnerait-il que pour une résignation supplémentaire?

Ou bien, ne sentirions-nous pas instinctivement, que la solution pourrait bien être ailleurs que dans cette mathématique d'un imaginaire calculé? L'inhibition, l'agressivité, la fuite dans l'imaginaire: autant de modes de résistance qui, en fait, en bloquent une autre; celle de l'inhibition de la bonne action? L'omission de l'amour, par exemple. Le bon vieux péché d'omission qu'on oublie peut-être un peu trop de nos jours?... En ces jours où tout est permis pour atteindre l'épanouissement personnel, où rien ne doit être retenu sur la voie de l'accomplissement de soi.

Bien sûr: cela, le film ne le dit pas. Les discours sont actuellement trop brouillés.

La fuite des occasions, prêchée autrefois par la spiritualité, sonne faux à nos oreilles obtuses. On lui préfère les systèmes scientifiques, mais, en creusant un peu, si cette fuite n'était pas en fait autre chose que ce bon vieux renoncement chrétien dont il est dit qu'il est, seul, la voie de salut?

Tout jeune, j'entendais souvent mon entourage dire, quand les jours se faisaient plus mauvais et plus inquiétants: «Ne t'en fais pas: on sera riche, un jour». «Et quand cela arrivera-t-il?» — «Quand on héritera de mon oncle qui se meurt de faim en Amérique...»

Mon Oncle d'Amérique? C'est ce vieux rêve éternel qui ne cesse de nous tourmenter. Or, l'Amérique... est-ce toujours l'espoir de tout? De la science, aussi? Mais que deviendrait l'île mystérieuse?

Non, l'Amérique, c'est le rêve creux. C'est cela l'utopie...

Un protagoniste du film ne le dit-il pas, à sa manière:

— «L'Amérique? Ça n'existe pas. Je le sais, j'en reviens.»





Le 7 octobre 1979, **Soeur Theresa Kane**, alors présidente de la Conférence des supérieures majeures des États-Unis, prononçait en présence de Jean-Paul II une allocution où elle demandait que tous les ministères dans l'Église deviennent accessibles aux femmes. L'événement fit scandale malgré le sérieux de la question et l'autorité de l'intervenante. Le mois dernier, un rédacteur du *National Catholic Reporter* lui demandait de faire le point, un an après son fameux discours.

«Je reste convaincue, répondit Soeur Kane, de l'extrême importance du problème. Vous savez, beaucoup de femmes ont quitté notre Église à cause de cette question de l'admission des femmes aux ministères, et beaucoup d'autres sont encore très mal à l'aise en face de nos usages actuels, de certaines formes liturgiques, du texte de nombreuses prières.

«Ce problème de la femme dans l'Église se rattache profondément à la mission de l'Église dans le monde. Comme je crois l'avoir dit dans ce fameux discours, il ne s'agit pas d'en traiter isolément mais de bien voir, au contraire, comment cette forme de discrimination fait écho à d'autres écarts dans la vie de l'Église: racisme, classes sociales, cléricalisme. Autant de problèmes qui inquiètent sérieusement les croyants.»

«Sommes-nous convaincus qu'un voyage de vingt milles — ou vingt ans — commence par un premier pas, quelque hésitant et incertain qu'il soit?» La question de Soeur Katherine O'Toole aux communautés religieuses d'ici et à leurs pasteurs ne manque pas de pertinence. Car avant de définir la fonction des religieuses et religieux dans les diocèses, c'est le *sens radical* de la vie religieuse et les *déplacements* qu'il exige qu'il faut discerner. Cf. *Le sens et la mission de la vie religieuse dans l'Église locale* (Donum Dei, 26).

Pour ceux qui goûtent la méditation poétique et incisive de **Jean Sullivan**, son dernier ouvrage, *L'Exode*, est paru aux Éditions Desclée De Brouwer.

«Comment oublier la foule des baptisés tristement convaincus?

Et cette autre foule de théistes ou d'athées viscéralement antichrétiens. Comment prendre son parti d'une communion chrétienne qui affirme sa vocation à l'universalité dans le temps même qu'elle consent à être séparée? Son échec n'étant pas de n'avoir point réussi à faire un monde chrétien, tout au contraire: car il y a quelque chose de satanique à vouloir un monde christianisé. Mais de s'être laissé prendre aux compromissions du monde, et notamment en exerçant son autorité à la manière d'un pouvoir politique.»

Abolir l'aide, prendre le pouvoir.

«L'erreur fondamentale inhérente à l'aide officielle au développement consiste à vouloir atteindre les «sans-pouvoir» par l'intermédiaire de ceux qui détiennent le pouvoir. Or, non seulement de nouvelles ressources matérielles ne sont pas nécessaires pour éliminer la faim, mais leur injection, contrôlée par une minorité, ne fait que conforter les puissantes élites locales et nationales qui s'opposent à l'accroissement du contrôle des ressources par les majorités aujourd'hui dépossédées».

Frances Moore Lappé, Joseph Collins et David Kinley se demandent quelle est la responsabilité des Nord-Américains dans la situation qui prévaut au tiers monde et tentent de cerner le rôle des programmes d'aide au développement. Que faudrait-il faire pour agir vraiment dans l'intérêt de ces populations opprimées? C'est à lire, dans le dernier *Bulletin de l'Entraide missionnaire*.

L'art et la culture ont toujours été le reflet des climats sociaux dans lesquels ils évoluaient. Le plus souvent, et bien des thèses l'ont démontré, ils ont été des baromètres annonçant les changements prochains. Or, depuis quelque temps, on a l'impression qu'il ne se passe plus rien, du moins dans un Québec habitué à la prophétie culturelle des **Emile Borduas**, **Gaston Miron**, **Félix Leclerc**, **Raymond Lévesque**, **Gilles Vigneault**, etc. La fin des grands spectacles, la mort des boîtes à chansons, la montée du Disco et le retour au Rétro ne laisseraient présager rien de bon pour le front culturel... si ce n'était la naissance, dernièrement à Québec, du **Café LA RÉSISTANCE**.

«Conscients que depuis quelques années, disent les membres associés du Café, la culture progressiste — particulièrement la chanson québécoise — s'est très peu exprimée, faute d'endroits, il nous apparaît essentiel de constituer un des pôles du front culturel nécessaire à l'avancement et au ressourcement de nos luttes». Conçu par un groupe de militants québécois et latino-américains de la région de Québec, le nouveau Café se veut donc un lieu d'expression culturelle des luttes, des projets, des espoirs d'ici et de la résistance qui s'organise un peu partout à travers le monde, tout particulièrement en Amérique du Sud. Il s'agit donc d'un lieu de rencontre, d'un carrefour d'échange entre militants et militantes.

Aux quinze jours, surtout les fins de semaine, des spectacles avec une participation privilégiée d'artistes québécois et latino-américains. À ces spectacles s'ajoutent d'autres activités: cours d'espagnol, cinéma, vidéo, dîners ou soirées-rencontres avec des militants associés à des luttes d'ici ou d'ailleurs, expositions, etc.

Après l'arrivée des cafés-théâtres et des cafés chrétiens, assisterions-nous maintenant à la renaissance de la lutte culturelle avec le Café La Résistance, au 815 Côte d'Abraham à Québec...? **Marcel Arteau**.

La Charte des droits des assistés sociaux ne sera probablement pas enchassée dans le préambule à la Constitution que **M. Trudeau** est tellement pressé de «rapatrier». Elle existe pourtant, et elle a été déposée aux bureaux du ministre des Affaires sociales du Québec par une délégation de l'*Organisation populaire des droits sociaux* de la région de Montréal, le 10 novembre dernier.

«Notre chèque actuel ne permet pas de suivre les normes alimentaires que le gouvernement fixe lui-même», souligne ce document qui rappelle vigoureusement la dignité des citoyens et citoyennes dont le «Bien-être» est la seule ressource et qui revendique pour eux «le droit de vivre et non seulement d'exister».

Le droit de vivre implique, entre autres, le droit à la santé et à une alimentation saine, le droit à l'information (juridique), le droit à l'éducation gratuite et à l'égalité des chances pour les enfants des milieux populaires, le droit au logement, le droit au respect de la vie privée et affective.

Outre l'indexation aux trois mois au coût réel de l'augmentation des frais de logement et de nourriture et le maintien du principe de la non-saisissabilité des chèques de prestation, on exige la fin du harcèlement qui oblige les femmes séparées, divorcées à poursuivre leur ex-conjoint pour la perception de la pension alimentaire. On y dénonce aussi le programme P.R.E.T. de retour au travail pour les assistés sociaux de 30 ans et plus: «un programme qui vise des femmes chefs de famille à qui l'on supprime le choix de rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants».

Adresse: O.P.D.S.-R.M. 4765 Ontario est, Montréal, H1V 1L6.

UNE UNANIMITÉ EXISTE...

Suite de la page 324

On peut se demander si le gouvernement de Québec, le gouvernement actuel sans doute, mais même tout gouvernement de Québec qui voudrait vraiment avoir «le souci», comme dit Monsieur Ryan, «de l'intérêt supérieur de notre peuple», pourrait, de fait, accepter le choix d'une formule permanente d'amendement par la voie du référendum national prévu à l'article 38. Ce référendum, en effet, priverait le Québec (par l'article 39) d'un droit de veto en noyant le vote des Québécois dans une majorité simple pan-canadienne: il autoriserait la conscription du Québec par le reste du Canada.

Un autre motif pourrait amener le présent gouvernement du Québec à refuser le référendum de l'article 38: le Parti québécois exige, avant le rapatriement, une entente dite «globale», c'est-à-dire incluant un ensemble de garanties suffisantes sur un nombre suffisant de sujets d'importance majeure, dont le terme constituerait une synthèse de compromis acceptables.

Monsieur Ryan exige, lui aussi, avant le rapatriement lui-même, que se vérifie «un progrès véritable des négociations sur des questions de fond, en particulier sur les questions qui touchent les grandes institutions de notre système fédéral et le partage des responsabilités législatives». À la Commission parlementaire, le 14 août, le chef de l'opposition n'était pas loin d'être d'accord sur la légitimité des exigences formulées par le P.Q. (quitte à ajouter par la suite qu'il faut pratiquer un certain «discernement»): «Il faut, disait-il, que le Québec, son *gouvernement* en particulier, lutte fermement pour obtenir toutes les garanties, tous les pouvoirs raisonnablement requis pour assurer que le Québec pourra se développer suivant son génie propre.»⁵

Néanmoins, en dépit des principes exprimés dans les déclarations qui précèdent, il se déclare *personnellement* (non pas au nom du P.L.Q. mais à titre privé) disposé à courir le risque d'accepter le référendum de l'article 38...

Le chef du P.L.Q. ne s'oppose-t-il pas alors à son propre parti, au moins à l'esprit sinon à la lettre même de la position de son parti, quand il affirme ce qui suit, à la Commission parlementaire, le 14 août: «Je résume la position de mon parti sur la question du rapatriement. Elle se résume en trois éléments très simples et très clairs... Deuxième point: pas de rapatriement sans l'accord de tous les *gouvernements*, et quant au moment et quant à la *formule* d'amendement.»

On peut aussi se demander si Monsieur Ryan, au fond, ne se contredit pas lui-même ici, car l'argument qu'il continue encore et toujours d'utiliser pour rejeter tous les référendums prévus par l'article 42 (voir son deuxième «compromis») ne vaut-il pas exactement, et même a fortiori, contre le procédé de l'article 38, à savoir qu'il court-

circuite les législatures provinciales et s'oppose ainsi à la nature même du régime fédéral actuel?

De toute façon, il reste le problème des modalités de ce premier référendum. Monsieur Ryan a exigé que les modalités du référendum final prévu par le Livre beige, et qu'il rappelle à la Commission parlementaire (p. 64), soient déterminées, non pas par le seul gouvernement fédéral, mais par la conférence constitutionnelle, c'est-à-dire par le gouvernement central et les provinces. Or l'article 40 réserve le pouvoir de déterminer les modalités du référendum de l'article 38 au seul fédéral. Mais Monsieur Ryan parle-t-il maintenant de son opposition à cet article 40? Et alors, concrètement et en pratique, qu'est-ce que ce rejet précis entraînerait comme conséquence dans le débat sur l'article 38 lui-même?

On sait que le ministre Jean Chrétien, le 13 novembre dernier, devant le Comité mixte spécial d'Ottawa, a déjà rejeté les cinq compromis de Monsieur Ryan. C'est non. Cinq fois «non».

À examiner de près le débat d'urgence sur la motion de l'Assemblée nationale contre le projet Trudeau, on découvre aisément un commun dénominateur substantiel entre les positions des différents partis. Monsieur Ryan s'est dit d'accord avec le principe d'une motion de l'Assemblée nationale: «le souci de l'intérêt supérieur de notre peuple» fait en sorte qu'«il incombe que ces choses soient dites avant qu'un tort irréparable n'ait été fait». Déjà, à sa conférence de presse du 3 octobre, il avait déclaré: «Ce que je redoute personnellement... c'est que nous soyons conduits par étapes à des changements profonds dans la nature même du régime fédéral qui nous gouverne.»⁷

Justement.

La lettre et l'esprit

Mais en dehors de l'Assemblée nationale, à l'échelle du peuple québécois, il est urgent que s'exprime un consensus aussi large et éclairé que possible contre le projet actuel du fédéral. Il faut, aujourd'hui plus qu'hier, que Québec «parle fort». Ce consensus peut déjà se construire sur la position de base qui est commune à tous les partis politiques de l'Assemblée nationale.

C'est le moment de prendre ses responsabilités de citoyens. D'écrire à ses députés. Le sénateur Asselin ne voit-il pas dans le coup de force du gouvernement central «une incitation à descendre dans la rue pour manifester son mécontentement»?⁸

Face à l'habile stratégie du Premier ministre du Canada, à une astuce politique qui frôle ce que d'aucuns appellent du machiavélisme, le chef du P.L.Q. a raison de défendre la primauté des principes et l'esprit du fédéralisme. «Un principe, dit-il, est un principe ou il n'en est pas un. Si c'est un principe qui était bon il y a trois mois, il est encore bon aujourd'hui.»⁹

Il y a la lettre et l'esprit. Monsieur Trudeau se contenterait de ce que sa démarche soit «légale», s'appuyant sur la lettre d'une loi du parlement de Londres, encore à venir..., même si cette démarche va à l'encontre de l'esprit de la constitution actuelle du Canada. C'est une forme de légalisme. Monsieur Ryan, à la Commission parlementaire le 24 août, insistant sur l'esprit fédéral et sur l'esprit démocratique qui doit vivifier le système fédéral, rappelait un principe fondamental, un principe qui est encore bon aujourd'hui: si «l'esprit vivifie», «la lettre tue».¹⁰



4. «Le rapatriement de la constitution» (déclaration à l'occasion du caucus libéral de Lachute) dans *Le Devoir*, 2 septembre 1980, p. 8.
5. Commission parlementaire, 14 août 1980, p. 10.
6. *Le Devoir*, 12 novembre 1980, p. 1; *La Presse*, 13 novembre 1980, p. A-4.
7. *Le Devoir*, 6 octobre 1980, p. 7.
8. Intervention au sénat, le 30 octobre 1980. Citée dans *Le Devoir*, 31 octobre 1980, p. 10.
9. *Le Devoir*, 6 octobre 1980, p. 7.
10. Commission parlementaire, 14 août 1980, p. 16.

TABLES DE L'ANNÉE 1980

Volume 40, numéros 455-465.

AUTEURS

ADRIEN, A., Des réfugiés "économiques": 209.
 ANGLADE, G., La présence étrangère en Haïti: 203.
 ARES, R., Est-il possible de bâtir un Canada à deux?: 150.
 ARTEAU, M., Des étudiants à contre-courant?: 29. Faire reconnaître la parole des laïcs dans l'Église: 110.
 Les «miracles» de la jeunesse ouvrière: 173.
 BALDUINO, T., Pour qu'ils aient la foi et la voix: 177.
 BALHAZAR, L., Un nationalisme libérateur, lequel?: 265.
 BEAUCHAMP, A., Quelle qualité de la vie?: 51.
 BEAUDRY, A., Du bon usage de l'histoire, le Livre blanc sur la souveraineté-association: 3. Un colloque de l'AEQ, la foi et les réalités socio-économiques: 15.
 Option responsable ou partisanerie aveugle?: 35.
 Rome et les théologiens: 40. Sonder les sondages: 72.
 Le référendum et le silence des chrétiens: 99.
 Guatemala: le prix de l'espérance: 101.
 Dans l'Église du Québec: 105.
 Le référendum: un pas dans la bonne direction: 131.
 Le référendum: 137.
 Pour que triomphe la démocratie: 163.
 L'Église du Brésil à l'heure de la «démocratisation»: 175.
 Jouons-nous les impérialistes?: 200.
 Libérer les familles: 232.
 La fin du nationalisme?: 263.
 Les jeunes et la politique: 276.
 Rome, les évêques et les familles: 329.
 BOURGAULT, R., La condamnation de Hans Küng: 41.
 L'Épiscopat hier, aujourd'hui et demain: 117.
 Les saints et la sainte Église: 182.
 Un surplus de revenu et un regain de dignité pour des femmes chefs de famille et assistées sociales: 281.
 Le pari des évêques canadiens: 335.
 BOURGAULT, G., Un livre pour l'après-référendum: 186.
 BOURQUE, G., La conférence d'Ottawa, un dialogue à qui perd gagne (table-ronde): 269.
 BOUTHILLIER, G., La conférence d'Ottawa, un dialogue à qui perd gagne (table-ronde): 269.
 BOYER, G., Que le Québec français s'exprime avec force: 291.
 Dossier exploratoire, l'évolution de l'exploitation forestière au Nord-Ouest québécois: 296.
 BROWN, J.-L., Le rôle de l'écologie dans l'économie et dans l'exploitation forestière: 298.
 BRUNET, M., Mémoire collective et projets politiques: 3.
 CHAGNON, R., Construire une école québécoise pour aujourd'hui: 187.
 CHENEVERT, J., Le synode à la lumière d'un colloque, 337.
 Le Synode hollandais: 214.
 COLLABORATION (religieux et religieuses), Religieux et religieuses engagés en monde populaire: 312.
 CORBEIL, Y., Comment juger de la qualité d'un sondage scientifique?: 73.
 COUTURE, G., Les Amérindiens et l'industrie forestière: 304.
 DAGENAIS, H., Condition féminine, condition masculine: 316.
 DANS, G., Foi et socialisme: le cas polonais: 259.
 DERROY-PINEAU, F.R., La lutte des femmes au Brésil, le ferment d'un véritable changement: 179.
 DESMARAIS, L., L'impact de la lutte des femmes sur la famille: 246.
 DESROCHERS, I., La FTQ et le référendum: 11.
 Le chômage: «Lettre ouverte» des syndicats aux évêques: 56.
 Le référendum et la question sociale: 67.
 La CSN, la question nationale et le oui au référendum: 155.
 Jean-Paul II en France salue les travailleurs: 195.
 Un manifeste post-référendaire: 275.
 Une unité existe contre la «conscription» de 1981: 323.
 DION, L., Mettre le cap sur l'essentiel: 145.
 DOMINIQUE, M., Des «Boat People» en quête de liberté: 207.
 DRAINVILLE, G., Pour une gestion responsable de la forêt: 305.
 DUCHÉMIN, G., L'Évangile et la Belmoral: 306.
 DUCHESNE, B., Quelques mécanismes de réponse aux entrevues de sondage: 76.

DUMAIS, M., «Theology in the Americas»: 248.
 DUMONT, F., Les laïcs en 1980: 113.
 DUROCHER, R., Une histoire monolithique: 4.
 GHANEM, H., Le conflit irako-iranien, causes, impacts et solution: 309.
 GOLDBERGER, P., Des franco-protestants et le référendum: 153.
 GRATTON, J., Pour une gestion responsable de la forêt: 305.
 GRATTON-BOUCHER, M., Les familles d'aujourd'hui: un défi et un espoir: 240.
 HAMELIN, J., Discours historique et discours idéologique: 5.
 HAMELIN, J.-G., Pour une gestion responsable de la forêt: 305.
 HARVEY, P., Développement économique et développement culturel: 142.
 HECTOR, C., La Banque mondiale et Haïti: une histoire toujours à suivre: 201.
 HUME, G.B., La vision du Cardinal: 335.
 ICART, J.-C., La communauté haïtienne de Montréal: professeurs, opératrices, chauffeurs de taxi...: 211.
 J.O.C. (un groupe de militants de la), Des travailleurs et le référendum: 149.
 JUTRAS, F., Après Pâques: apprendre à croire: 122.
 Des vacances et des vaches: 222.
 «Voilà le signe qui vous est donné»: 323.
 L'ALLIER, J.-P., La politique est toujours un rapport de forces: 137.
 LAPERIERRE, G., La question de l'identité québécoise: 6.
 LAPOINTE, J.-C., À long terme, protéger les intérêts des travailleurs forestiers: 300.
 LAPOINTE-ROY, H., Pauvreté et assistance sociale au XIXe s.: 23.
 LAROSE, S., La vaudou haïtien: 204.
 LEFEBVRE, E., Des Québécois en Haïti: 206.
 LEGUERRIER, J., Pour une gestion responsable de la forêt: 305.
 LEMIEUX, V., Les sondages et la démocratie: 74.
 LEONELLI, A., La mort de Mgr Oscar Romero: 158.
 LIBANO, J.-B., La visite du Pape au Brésil: 227.
 LIEBICH, A., Une trahison des clercs?: 260.
 MAGEAU, L., Des Québécois en Haïti: 206.
 MARCOTTE, R., Des penseurs courageux: 250.
 MELANCON, L., Les familles d'aujourd'hui: un défi et un espoir: 240.
 MEMMI, A., Du colonialisme à la dépendance: 272.
 MORFIN, L., Grandeur et tragédie du Guatemala: 87.
 Risques et avantages du référendum: 151.
 MYRE, A., La vie religieuse au service de l'Église populaire: 19.
 «Il n'en a pas surgi de plus grand que lui»: 185.
 PAGE, R., Notion et fins du mariage chrétien: 244.
 PAIEMENT, G., L'Église sous le signe de Janus: 105.
 PELLETIER, A.-L., Le Salvador: un drame aux multiples acteurs: 283.
 PELLETIER-BAILLARGEON, H., La femme et la religion au Canada français: 121.
 PETIT, J.-C., L'orthodoxie et l'autorité dans le conflit des interprétations: 48.
 PILOT, G., Le référendum à distance: 152.
 PINARD, M., Sondages et consultations populaires: 78.
 PROULX, A., Pour une gestion responsable de la forêt: 305.
 PROULX, J.-P., L'information, outil de la coresponsabilité: 108.
 RACINE, J., La participation dans l'Église du Québec, dix ans après le rapport Dumont: 112.
 Vers une théologie positive du mariage: 339.
 RAHNER, K., Peut-être ne s'agit-il d'abord que de différences de mentalités?: 45.
 ROULEAU, J.P., Le couple et la famille d'Occident en mutation: 235.
 ROY, J.-L., De l'usage de l'histoire par la classe politique: 7.
 La conférence d'Ottawa, un dialogue à qui perd gagne (table-ronde): 269.
 ROY, M., La presse et les sondages: 81.
 SAINT-AMAND, J.-P., La justice un projet à réaliser: 169.
 SAINT-PIERRE, G., Participer à l'héritage que nous ont laissé nos ancêtres: 140.
 SMART, W., Une institution qui sauve les meubles: 209.
 TAYLOR, C., Le centre du débat s'est déplacé: 149.
 TISSOT, G., Violence et religions: 83.

VADEBONCOEUR, P., Le Québec en devenir: 144.
 WINDLE, R., Pour une gestion responsable de la forêt: 305.
 WYSS, T., L'enfant dans la dynamique familiale: 238.

MATIÈRES

(voir aussi FACE À L'ACTUALITÉ)

AMÉRIQUE LATINE — Grandeur et tragédie du Guatemala, L.M.: 87.
 Guatemala: le prix de l'espérance, A.B.: 101.
 La mort de Mgr Oscar Romero, A.L.: 158.
 L'Église du Brésil à l'heure de la «démocratisation», A.B.: 175.
 Pour qu'ils aient la foi et la voix, T.B.: 177.
 La lutte des femmes au Brésil, le ferment d'un véritable changement, F.-R. D.-P.: 179.
 La visite du Pape au Brésil, J.-B. L.: 227.
 Le Salvador: un drame aux multiples acteurs, A.L.-P.: 283.
 AMÉRINDIENS — Le référendum à distance, G.P.: 152.
 Les ... et l'industrie forestière, G.C.: 304.
 BIO-ÉTHIQUE — Des penseurs courageux, R.M.: 250.
 CORESPONSABILITÉ — Dans l'Église du Québec, A.B.: 105.
 L'Église sous le signe de Janus, G.P.: 105.
 L'information, outil de la ..., J.-P. P.: 108.
 La participation dans l'Église du Québec, dix ans après le rapport Dumont, J.R.: 112.
 Les laïcs en 1980, F.D.: 113.
 Voir Église populaire, Famille, Hans Küng, Vie de l'Église.
 ÉCOLE — Construire une ... québécoise pour aujourd'hui, R.C.: 187.
 ÉGLISE POPULAIRE — La vie religieuse au service de l'..., A.M.: 19.
 Des étudiants à contre-courant?, M.A.: 28.
 Faire reconnaître la parole des laïcs dans l'Église, M.A.: 110.
 Les «miracles» de la jeunesse ouvrière, M.A.: 173.
 Religieux et religieuses engagés en monde populaire, Collaboration: 312.
 Voir Coresponsabilité, Famille, Hans Küng, Vie de l'Église.
 FAMILLE — Libérer les..., A.B.: 232.
 Le couple et la ... d'Occident en mutation, J.-P. R.: 235.
 L'enfant dans la dynamique familiale, T.W.: 238.
 Les ... d'aujourd'hui: un défi et un espoir, M. G.-B. et L.M.: 240.
 Notion et fins du mariage chrétien, R.P.: 244.
 L'impact de la lutte des femmes sur la ..., L.D.: 246.
 Rome, les évêques et les ..., A.B.: 329.
 Le synode à la lumière d'un colloque, J.C.: 335.
 Vers une théologie positive du mariage, J.R.: 339.
 FEMMES — La ... et la religion au Canada français, H. P.-B.: 121.
 Vie religieuse et solidarité avec les..., M.D.: 127.
 La lutte des ... au Brésil, le ferment d'un véritable changement, F.-R. D.-P.: 179.
 L'impact de la lutte des ... sur la famille, L.D.: 246.
 Un surplus de revenu et un regain de dignité pour des ... chefs de famille et assistées sociales, R.B.: 281.
 Condition féminine, condition masculine, H.D.: 316.
 FORET — Dossier exploratoire, l'évolution de l'exploitation forestière au Nord-Ouest québécois, G.B.: 296.
 Le rôle de l'écologie dans l'économie et dans l'exploitation forestière, J.-L. B.: 298.
 À long terme, protéger les intérêts des travailleurs forestiers, J.-C. L.: 300.
 Les Amérindiens et l'industrie forestière, G.C.: 304.
 Pour une gestion responsable de la ..., Évêques du N.-O. québécois: 305.
 RENÉ GIRARD — Voir Violence.
 HAÏTI — Jouons-nous les impérialistes?, A.B.: 200.
 La Banque mondiale et ...: une histoire toujours à suivre, C.H.: 201.
 La présence étrangère en ..., G.A.: 203.
 Le Vaudou haïtien, S.L.: 204.
 Des Québécois en ..., E.L. et L.M.: 206.
 Des «Boat People» en quête de liberté, M.D.: 207.
 Des réfugiés «économiques», A.A.: 209.
 Une institution qui sauve les meubles, W.S.: 209.
 La communauté haïtienne de Montréal: professeurs, opératrices, chauffeurs de taxi, J.-C. L.: 211.
 HANS KÜNG — Rome et les théologiens, A.B.: 40.
 La condamnation de Hans Küng, R.B.: 41.
 Peut-être ne s'agit-il d'abord que de différences de mentalités?, K.R.: 45.
 L'orthodoxie et l'autorité dans le conflit des interprétations, J.-C. P.: 48.
 À propos de ..., J.L.: 127.

JEAN-PAUL II — Voir Vie de l'Église.

JEUNES — Des étudiants à contre-courant? M.A.: 28. Les «miracles» de la jeunesse ouvrière, M.A.: 173. Les ... et la politique, A.B.: 276.

JUSTICE — Pauvreté et assistance sociale au XIX^e s., H. L.-P.: 23. La... un projet à réaliser, J.-P. S.-A.: 169. Un surplus de revenu et un regain de dignité pour des femmes chefs de famille et assistées sociales, R.B.: 281.

LAÏCS — Voir Coresponsabilité, Église populaire.

NATIONALISME — La fin du... A.B.: 263. Un ... libérateur, lequel? L.B.: 265. La conférence d'Ottawa, un dialogue à qui perd gagne, G.B., G.B., J.-L. R.: 269. Du colonialisme à la dépendance, A.M.: 272. Les jeunes et la politique, A.B.: 276. Voir Référendum.

NORD-OUEST QUÉBÉCOIS — L'Évangile et la Belmorai, G.D.: 306. Voir Forêt.

POLITIQUE INTERNATIONALE — Foi et socialisme: le cas polonais, D.G.: 259. Une trahison des clercs?, A.L.: 260. Le conflit irako-iranien, causes, impacts et solution, H.G.: 309. Voir Amérique latine, Haïti.

RAPATRIEMENT DE LA CONSTITUTION — Que le Québec français s'exprime avec force, G.B.: 291. Une unité existe contre la «conspiration» de 1981, I.D.: 323. Voir Nationalisme, Référendum.

RÉFÉRENDUM — Du bon usage de l'histoire, le Livre blanc sur la souveraineté-association, A.B.: 3. Mémoire collective et projets politiques, M.B.: 3. Une histoire monolithique, R.D.: 4. Discours historique et discours idéologique, J.H.: 5. La question de l'identité québécoise, G.L.: 6. De l'usage de l'histoire par la classe politique, J.-L. R.: 7. La FTQ et le... I.D.: 11. Option responsable ou partisanerie aveugle?, A.B.: 35. Le... et la question sociale, I.D.: 67. Le... et le silence des chrétiens, A.B.: 99. Le... un pas dans la bonne direction, A.B.: 131. Le... A.B.: 137. La politique est toujours un rapport de forces, J.-P. L.: 137. Participer à l'héritage que nous ont laissé nos ancêtres, G. S.-P.: 140. Développement économique et développement culturel, P.H.: 142. Le Québec en devenir, P.V.: 144. Mettre le cap sur l'essentiel, L.D.: 145. Des travailleurs et le... J.O.C. (un groupe de militants de la): 149. Le centre du débat s'est déplacé, C.T.: 149. Est-il possible de bâtir un Canada à deux, R.A.: 150. Risques et avantages du... L.M.: 151. Le... à distance, G.P.: 152. Des franco-protestants et le... P.G.: 153. La CSN, la question nationale et le oui au... I.D.: 155. Pour que triomphe la démocratie, A.B.: 163. Un livre pour l'après... G.B.: 186. Un manifeste post-référendaire, I.D.: 275. Voir Nationalisme, Sondages.

SONDAGES — Sonder les... A.B.: 72. Comment juger de la qualité d'un... scientifique?, Y.C.: 73. Les... et la démocratie, V.L.: 74. Quelques mécanismes de réponse aux entrevues de... B.D.: 76... et consultations populaires, M.P.: 78. La presse et les... M.R.: 81.

SYNDICATS — La FTQ et le référendum, I.D.: 11. La CSN, la question nationale et le oui au référendum, I.D.: 155. Le chômage: «lettre ouverte» des... aux évêques, I.D.: 56.

VIE DE L'ÉGLISE — Un colloque de l'AEQ, la foi et les réalités socio-économiques, A.B.: 15. Quelle qualité de la vie?, A.B.: 51. Le chômage: «Lettre ouverte» des syndicats aux évêques, I.D.: 56. Le référendum et le silence des chrétiens, A.B.: 99. L'épiscopat hier, aujourd'hui et demain, R.B.: 117. Après Pâques: apprendre à croire, F.J.: 122. Des franco-protestants et le référendum, P.G.: 153. Les saints et la sainte Église, R.B.: 182. «Il n'en a pas surgi de plus grand que lui», A.M.: 185. Jean-Paul II en France salue les travailleurs, I.D.: 195. Le Synode hollandais, J.C.: 214. Des vacances et des vaches, F.J.: 222. «Theology in the Americas», M.D.: 248. Pour une gestion responsable de la forêt, Évêques du N.-O. québécois: 305. L'Évangile et la Belmorai, G.D.: 306. Le pari des évêques canadiens, R.B.: 335. La vision du cardinal, G.B.H.: 331. «Voilà le signe qui vous est donné...», F.J.: 347. Voir Coresponsabilité, Famille, Église, Hans Küng.

VIOLENCE — ... et religions, G.T.: 83.

FEMMES — Pour s'épanouir, l'Église a besoin des... G.B.: 136. Vers une plate-forme commune de revendications, G.B.: 166. «Désormais...», les... de la C.E.C.M., N.A.: 167.

INFORMATION — Des radios communautaires, M.A.: 69. Vigilance démocratique et liberté d'..., N.A.: 103.

JUSTICE — A.I. et la peine de mort, M.-C. G.: 37. Quand Bell Canada nous prend pour des cloches, C.D.: 102. Faire la charité ou être solidaire?, M.A.: 102. Les évêques, le ministre et la mine, G.D. et J.-G. H.: 196. Hydro-Québec et le droit «d'être au courant», M.A.: 196. L'agriculture: pour nourrir les affamés ou les automobiles?, M.A.: 263. «Viens voir... ça te fera pas mal», N.A.: 294. Se battre pour demeurer dans son quartier, J.F.: 326.

MINORITÉS — L'A.E.Q. et les travailleurs immigrants, D.L.: 164. Torturés d'abord... puis réfugiés, R.M.: 167. Des Attikamek et des Montagnais à Montréal, R.S.: 168. Les Haïtiens réfugiés «illégaux», I.D.: 228.

POLITIQUE INTERNATIONALE — Lomé II: vers un dialogue entre pays développés et pays en voie de développement?, Y.G.: 10. La guerre froide aura-t-elle lieu?, L.B.: 69. La faim est une affaire de pouvoir, G.P.: 134. Mexique 1980. La révolution institutionnalisée ou la tragédie de l'illégitimité, L.M.: 165. Israël, un État comme les autres?, R.B.: 261. Développement mondial et pouvoir, E.V.: 263. Le désespoir de McNamara, L.M.: 292. Ronald Reagan: inquiétudes et paradoxes, L.B.: 325.

RÉFÉRENDUM — La «négociation» est-elle déjà commencée?, A.B.: 71. La presse quotidienne et l'après-..., Y.G.: 197.

SOCIÉTÉ — In Memoriam, J.C.: 8. L'enfant et la vie urbaine, L.M.: 9. Une pénurie de principes, R.M.: 37. Appel aux vivants, G.T.: 38. Du dépassement comme devoir quotidien, L.M.: 39. Des colloques sur la violence, N.A.: 70. La bicyclette n'est pas qu'un jouet d'enfants, N.A.: 199. Université du troisième âge, pour qui?, M.P.: 261. Le RCM et les Alouettes, N.A.: 327.

TRAVAIL — Semaine de la jeunesse ouvrière contre l'isolement, M.A.: 104. Un travailleur vs une multinationale, D.L.: 134. Encore une fermeture d'usine, J.P.: 293. Le premier colloque québécois sur l'auto-gestion, P.B.: 294. Appui unanime aux travailleurs de Marine, H.L.: 327.

VIE DE L'ÉGLISE — Catechesi Tradendae, B.T.: 8. L'Église et le caractère sacré de la vie, L.P.: 9. Pour la défense des droits des catholiques dans l'Église, R.B.: 135. Les religieux et l'Église, D.L.: 197. Le charme de l'irrational, G.B.: 198. Une déclaration sur l'infailibilité, J.C.: 228. Les jeunes et l'Église de demain, R.B.: 230. La démission du P. Arrupe, J.C.: 231. Le congrès de l'Entraide missionnaire: un pas vers l'analyse, P.D.: 262. Jean-Paul II et l'avortement, R.B.: 295. Le baptême par étapes, G.P.: 328.

LIVRES

BELLEAU, A., *Le Romancier fictif*, (J.-L. M.): 251.
BESSETTE, G., *Le Semestre*, (R.R.): 219.
BIGRAS, J., *Kati, of course*, (D.A.): 316.
BONENFANT, J., *Repère*, (J.M.): 30.
GIGUÈRE, R., *Forêt Vierge Folle*, (D.A.): 343.
HÉMON, L., *Maria Chapdelaine*, (R.B.): 341.
MONETTE, M., *Le double suspect*, (D.A.): 315.
OUELLETTE, F., *Écrire en notre temps*, (J.B.): 59. La mort vive (D.A.): 315.
POULIN, G., *Romans du pays 1968-1979*, (R.S.): 221.
ROUSSEAU, N., *Les jardins secrets*, (A.V.): 124.

CINÉMA

Kramer contre Kramer, (R. Benton), (J.-R. E.): 158, 253.
Mon oncle d'Amérique, (Resnais), (J.-R. E.): 345.
La dérobade, (Duvail), (J.-R. E.): 189.
Norma Rae, (J.-P. S.-A.): 253.
Plusieurs tombent en amour, (G. Simoneau), (J.-G. N.): 190.
Le 4^e Festival des films du monde: plus honnête, mais pas encore emballant, (Y.L.): 279.

THÉÂTRE

Andorra, (TNM), (J.-R. E.): 90.
Avec l'hiver qui vient, (Théâtre du Vieux Québec), (D.A.): 316.
Butley, (Rideau Vert), (J.-R. E.): 91.
Don Juan, (TNM), (J.-R. E.): 91.
Encore un peu, (Théâtre Denise-Pelletier), (J.-R. E.): 92.
Starmania, (Comédie nationale), (A.M.): 344.

NOUVEAUTÉ

FREUD

ET LE PROBLÈME DE LA CULPABILITÉ

par
Ghyslaine Charron

Les questions qui constituent le fil conducteur du présent livre sont de savoir ce que Freud entendait par «sentiment de culpabilité» et quel est le statut épistémologique du discours où il tente de décrire, d'analyser et d'expliquer le sentiment.

15 x 23 cm, 200 pages — Prix: \$6,75

BON DE COMMANDE

ÉDITIONS

DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

65, avenue Hastey,
Ottawa, K1N 6N5

Veillez me faire parvenir ... exemplaire(s) de Freud et le problème de la culpabilité

Nom:

Adresse:

Ci-inclus mon chèque ou mandat-poste

Les chèques ou mandats-poste doivent être faits à l'ordre des ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

FACE À L'ACTUALITÉ

ÉGLISE POPULAIRE — 40 000 communautés de base brésiliennes, G.B.: 68. L'écclésiologie des communautés chrétiennes populaires, K.L.: 103. Pour une pastorale ouvrière, A.B.: 135. Pour discerner ce qui fait avancer l'histoire, G.P.: 165. Vers une Église solidaire des pauvres, C. D.-O.: 199.



NOUVEAUTÉS BELLARMIN

★ Gabrielle POULIN *Un cri trop grand*
Un profond témoignage humain. Tout plein de sérénité et pourtant collé sur la vie avec toutes ses épreuves et ses incertitudes. 333 pages, \$9,95.

★ Gabrielle POULIN *Romans du pays*
Étude sur les meilleurs romanciers québécois et leurs oeuvres les plus marquantes des dix dernières années. 454 pages, \$14,95.

★ En collaboration *Histoire littéraire du Québec*
Inventaire de l'état de la recherche et de l'édition au Québec et au Canada français. On appréciera les bibliographies précises et détaillées. 262 pages, \$8,95.

★ Germain LEMIEUX *Les vieux m'ont conté, Tome 15*
Un autre jalon dans le corps de nos contes folkloriques. L'une des grandes richesses de nos traditions, de notre terroir. 370 pages, \$20,00.

★ Historiens et exégètes à Radio-Canada *Jésus aujourd'hui*
Des spécialistes de renom proposent des solutions neuves à des questions anciennes. En un langage simple, ils nous racontent Jésus et ses premiers témoins. 3 volumes, \$6,95 chacun; la série de 3, \$20,85.

★ Wilfrid et Elsie JURY *Sainte-Marie-aux-Hurons*
Les fouilles sur les lieux des premiers établissements révèlent des secrets inattendus de la vie des Hurons et des Blancs qui ont vécu avec eux. 171 pages, \$8,95.

★ Jean-Guy PAGE *Une Église sans laïcs?*
Un laïc n'est-il qu'un chrétien qui n'a pas de vocation? Ce petit ouvrage donne aux laïcs leur place véritable dans l'Église. 74 pages, \$4,95.

★ Gaston MORISSETTE *Un Dieu encore possible?*
L'auteur retrace les racines de la foi chez ceux qu'il a connus. Il a rencontré surtout les membres de nos classes populaires. 163 pages, \$9,95.

★ Paul BOUCHARD *Pour une morale de la vie. La maison de la vie.*
Pour ceux qui cherchent avec sincérité. L'auteur n'apporte pas de solutions réchauffées, mais il va au bout de sa bonne foi. 136 pages, \$6,95.

★ Andréa RICHARD *Esprit et vie*
Que de conseils, que d'exemples y puiseront ceux qui recherchent une prière plus intense, plus engagée! 79 pages, \$5,95.

Les Éditions Bellarmin
8 100 boul. Saint-Laurent
Montréal, H2P 2L9
(514) 387-2541